

THAL-Infos

N°42
décembre 2018



Bonne Année 2019

Téléphone : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire :	p.3
Les travaux de vos élus :	p.4
- Budget et travaux	p.7
- Centrales Villageoises	p.8
Les échos de la vie municipale :	
- Vœux, voyages, conférences,	p.9
- Les réfugiés au couvent	p.11
- Osterputz et incivilités	p.13
- Fête des aînés,...des voisins	p.14
- Inauguration aire de jeux	p.15
- 13 juillet et coupe du monde	p.16
- Fleurissement déco Noël	p.17
- VOOLP et 11 novembre	p.18
- 14 / 18, la Grande Guerre	p.19
- Retour dans le passé	p.21
- Le 7 ^{ème} salon du vin	p.23
- L'Ehpad ; les trophées des maires	p.24
Les Pages Vertes :	
- Espace Naturel Sensible	p.25
- Chasse et pêche à Thal	p.26
- Permaculture	p.28
Du côté de nos enfants :	
- Sivu et RPI Centralisé	p.29
- Maternelle et CE	p.30
- CP ...et Halloween	p.31
- On s'active au périscolaire	p.32
La Vie Associative :	
- La bibliothèque	p.35
- La Gungelstüb, Bad et GymForm	p.36
- 30 ans à l'ASC Brotsch	p.37
- Le centre de soin	p.39
Etat civil :	
- Nos joies et nos peines	p.40
- Nos grands anniversaires	p.41
Infos pratiques et diverses :	
- Infos en vrac	p.44
- Tri des déchets	p.46
- Calendrier des manifestations	p.47

Publication

**Dépôt légal
décembre 2018**

**Directeur de publication :
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos, des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du maire

Chers Thaloises et Thalois,



Il y a un an le village était en ébullition à l'annonce de la venue au couvent de réfugiés politiques subsahariens. Et tout un chacun se faisait son film par ce que les médias nous montraient à la télévision (Calais, Sangatte ou Paris), ce qui ne correspondait pas au profil des personnes qui allaient être hébergées au couvent. Nous sommes en présence de familles choisies sur site, dans les camps, dans le cadre d'un engagement du Président de la République d'accueillir 3000 personnes sur le territoire français. L'accueil et le suivi, encadrés par les Services de l'Etat et le contrat moral signé entre la municipalité et la Préfecture est un contrat gagnant-gagnant.

Il en découle un soutien financier, mais également un subventionnement pour tout investissement, tel que le ravalement de la Mairie et le Centre de Soins, mais surtout la construction d'une école intercommunale regroupée sur le site de Thal.

Je voudrais ici souligner l'importance d'un tel soutien pour l'éducation et l'accueil de nos enfants, ceci en accord avec les villages de Gottenhouse et de Haegen, souligner aussi l'énorme élan de solidarité qui a suivi la venue des réfugiés, solidarité qui se poursuit par le bénévolat en matière d'enseignement du français et je voudrais ici remercier Denise, Violette, Suzanne, Anne-Marie, Antoine, Anne, et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre et leur consacrent du temps afin de garantir une meilleure intégration dans notre communauté française.

Oui, c'est un travail immense, qui demande un accompagnement au plus près et qui est loin d'être gagné.

L'année 2018 aura été marquée par l'inauguration de notre aire de jeux, laquelle fait, je crois, l'unanimité en matière d'aménagement, aménagement qui se poursuivra par petites touches afin de la rendre encore plus agréable, plus ludique et pédagogique. Evolution également constatée dans la démarche du fleurissement, impulsé par Julien, notre nouvel ouvrier communal et qui s'est soldé par le premier prix départemental dans la

catégorie 500 à 1000 habitants, avec proposition pour une 1^{ère} fleur en 2019, décerné par un jury régional. Avec en parallèle un travail remarquable réalisé par l'atelier de décoration, toujours sous l'impulsion de Denise et Pierre Berret, travail que vous pouvez découvrir sur la période de Noël. Evolution également en matière d'acquisition de la parcelle où sont implantés le terrain de football et son Club House, suite à l'accord du propriétaire.

Enfin le dossier ENS (Espace Naturel Sensible) arrive dans sa phase finale avec un diagnostic sur la qualité paysagère de notre ban communal et dont le classement devrait intervenir courant printemps 2019.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est au cœur des préoccupations qui rythment notre vie quotidienne à savoir la transition énergétique, la biodiversité et le dérèglement climatique. Dérèglement, qui se fait de plus en plus pressant et qui engendre des phénomènes de plus en plus violents.

2018 aura été révélateur avec un printemps pluvieux, avec des coulées de boue, suivi d'une longue sécheresse. Il faut espérer un hiver 2018 2019 pluvieux ou neigeux pour recharger les nappes phréatiques

Quant aux perspectives 2019, il est prévu, outre le démarrage des travaux de la future école, l'aménagement de l'entrée du village côté atelier communal, mais aussi des actions pour restreindre la vitesse en agglomération. Le choix du type d'aménagement n'est pas évident et la pédagogie seule suffit-elle ?

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 13 Janvier 2019 à 16h00 pour les Vœux du Maire et partager ainsi un moment de convivialité.

Jean-Claude DISTEL

*Bonnes et agréables fêtes
de fin d'année*



Principales décisions du Conseil Municipal en 2018

L'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Séance du 15 janvier 2018 :

- Le CM approuve le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021
- La démission M. SCHNEIDER Olivier est effective. Il avait fait part verbalement de sa décision de démissionner de ses fonctions de conseiller lors de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2017.

Séance du 5 février 2018 :

- Le CM **adopte le projet de ravalement des façades** du bâtiment Mairie-Ecole, du bâtiment accueillant le centre de soins et de l'église, ainsi que le **projet de travaux de couverture d'une partie du pan sud du bâtiment Mairie-Ecole** induit par la pose de panneaux photovoltaïques par la SAS Centrales Villageoises du Pays de Saverne ;

Le plan de financement s'établit comme suit:

Coût total : 91.366,80 € HT le financement se fera à l'aide de la DETR : 27.410,00 € HT la valorisation du patrimoine bâti : 1.781,10 € HT et par autofinancement communal : 62.175,70 € HT

- Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, est favorable à l'engagement du **projet d'école intercommunale par le SIVU Haegothal**. Le coût de ce projet serait de 1 255 000,00 € à 1 455 000,00 € en fonction du schéma retenu, auquel il faut ajouter le coût des acquisitions immobilières.

Séance du 5 mars 2018 :

- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges : reconduction de l'opération en 2018. Au titre de l'opération en 2017, la commune a accordé 80 € de subventions.
- Le montant des restes à réaliser de l'exercice 2017 sont les suivants : en dépenses d'investissement 75.339€, en recette d'investissement 65.000€
- L'ensemble des travaux de ravalement sont confiés à l'entreprise BISCEGLIA pour un montant total de 79.262,82€ HT soit 95.115,38€ TTC.
- Le CM prend acte de la valeur vénale des parcelles estimée par France Domaine dans la rue des bergers : en zone Ub 9000€ HT l'are, en zone Uj et IIAU 350€ HT l'are.
- Dans le cadre du projet d'école intercommunale, le SIVU Haegothal a conclu, avec le couvent, une promesse de vente concernant la chapelle (pour une valeur de 50 000€ HT) et une partie du parc attenant (250,00€ l'are) Une deuxième promesse de vente concernant un terrain, attenant à la chapelle, avec un bâtiment à démolir a également été conclue pour une somme de 28 000€ HT.
- Le CM décide de ne pas donner suite à la mise en demeure d'acquisition du terrain réservé grevant la parcelle cadastrée Section 2 n°174 dont M. et Mme SCHAEFER Guillaume sont propriétaires.
- le CM demande l'intervention de l'EPF d'Alsace et approuve les dispositions du projet de convention de portage foncier pour les terrains de la rue des bergers.
- La couverture en téléphonie mobile de la commune a été reconnue comme zone blanche. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (9 voix pour, 3 contre et une abstention) d'implanter le pylône sur la parcelle cadastrée section 3, n°251.

Séance du 09 avril 2018 :

- Approbation du compte administratif 2017 de la commune :

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	686 734.36 €
	DEPENSES de l'exercice	356 883.07 €
	Excédent :	329 851.29 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	353 959.08 €
	DEPENSES de l'exercice	416 983.98 €
	Déficit :	- 63 024.90 €
	Restes à réaliser dépenses 2017	75 339.00 €
	Restes à réaliser recettes 2017	65 000.00 €
	Déficit avec prise en compte Restes à réaliser :	- 73 363.90 €

- Attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 6 200,00€.

- Fixation des taux d'imposition 2018 : taxe d'habitation 13,53%, taxe foncière bâti 15,04%, taxe foncière non bâti 55,01%. soit une recette de 195 660€
- Approbation du budget primitif 2018 :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		601 447.39 €
	<i>opérations réelles</i>	396 381.00 €
	<i>dépenses imprévues</i>	10 000.00 €
	<i>Virement à l'investissement</i>	195 066.39 €
	<i>opérations d'ordre entre sections</i>	0.00 €
Recettes		601 447.39 €
	<i>opérations réelles</i>	344 960.00 €
	<i>excédent antérieur reporté</i>	256 487.39 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses		387 430.29 €
	<i>déficit d'investissement reporté</i>	63 024.90 €
	<i>dépenses imprévues</i>	10 000.00 €
	<i>restes à réaliser année N-1</i>	75 339.00 €
	<i>nouvelles propositions</i>	239 066.39 €
	<i>opérations pour le compte de tiers</i>	0.00 €
Recettes		387 430.29 €
	<i>excédent d'investissement reporté</i>	0.00 €
	<i>Affectation résultat fonctionnement 2017</i>	73 363.90 €
	<i>virement de la section fonctionnement</i>	195 066.39 €
	<i>Reste à réaliser année N-1</i>	65 000.00 €
	<i>nouvelles propositions</i>	54 000.00 €

- Le CM approuve la modification des statuts décidée par le Conseil de Communauté le 15 mars 2018.
- Signature d'une convention concernant les travaux d'aménagement rue des bergers avec le Syndicat d'Assainissement Saverne Zorn Mossel qui accorde une subvention de 19 527,87€.
- Le CM renouvelle avec le Centre de Gestion le contrat complémentaire santé.

Séance du 14 mai 2018 :

- Le CM décide d'engager la procédure de désaffectation de la grande chapelle du Couvent.
- dépose une demande d'aide pour l'aménagement de l'entrée de village au niveau de l'atelier communal ainsi que pour la restructuration de l'atelier en lui-même, pour l'année 2019.
- se met en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) – Convention avec le CDG.
- met à disposition, à titre gratuit, une partie du pan sud de la toiture du bâtiment Mairie-Ecole pour l'implantation de la centrale photovoltaïque et décide l'acquisition de 3 parts dans la SAS Centrales Villageoises du Pays de Saverne pour un montant total de 300,00 €uros.

Séance du 11 juin 2018 :

- le CM décide l'acquisition d'un véhicule communal neuf, de marque Renault - modèle Master (chassis simple cabine et tribenne) et de retenir le devis du garage Renault - Louis GRASSER à Schweighouse-sur-Moder d'un montant de 23.700,23€ HT soit 28.367,92€ TTC.
- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité.

Séance du 02 juillet 2018 :

- Mise en place du Référent Déontologue et de la procédure dite de Médiation préalable obligatoire (MPO)

Séance du 27 août 2018 :

- Le CM prend acte du changement de dénomination du poste d'adjoint administratif 1ère classe qui s'intitule depuis le 1er janvier 2017 adjoint administratif principal de 2ème classe ; la quotité horaire du poste reste identique, à savoir 31/35ème ;
- Décide la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront à : tenue du site internet de la commune et assistance au secrétariat de mairie. La

durée hebdomadaire de service est fixée à 3/35ème. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 370, indice majoré 342.

- prend acte du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes Saverne-Marmoutier-Sommerau.
- souscrit au contrat de contrôles et de maintenance des équipements de l'aire de jeux « formule SATD Confort » (un contrôle principal et 3 contrôles fonctionnels, le contrôle de routine restant à la charge de la commune) pour une durée de 4 ans au prix annuel de 1.248,00 HT moins 5,00%, proposé par la société SATD sise à RUSS (67130).
- décide l'implantation de 10 cavurnes, recouvertes d'une dalle de grès rose, dans la partie basse du cimetière et de consulter différentes entreprises pour la réalisation des travaux d'implantation.
- donne son accord de principe quant au versement d'une subvention à l'association Pro-Patria pour l'acquisition d'un drapeau. Le montant de la subvention sera fonction du coût du drapeau.

Séance du 1^{er} octobre 2018 :

- Création de passages pour piétons dans la commune : Rue des Pêcheurs (au niveau du cimetière) ainsi que sur la Rue des Tilleuls (au niveau de la Maison forestière sise au n°36 de ladite voie);
- Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune
- Facturation des travaux d'entretien effectués par les ouvriers communaux aux abords du local du périscolaire
- Dans le cadre de l'Intervention de l'EPF d'Alsace et de la convention de portage foncier, le CM demande d'intégrer au projet d'aménagement de la Rue des Bergers, l'acquisition et le portage de la parcelle cadastrée section 8 n°78 (terrain de foot) d'une contenance globale de 40,67 ares ;

Séance du 05 novembre 2018 :

- Demande de subvention Agence de l'eau Rhin-Meuse : achat brosse de désherbage et brosse de chemins. Coût de l'équipement 18.000,00 € HT. Possibilité de financement jusqu'à 60% par l'agence de l'eau : 10.800,00€ Agence de l'eau ; reste à charge de la commune 7.200,00€ ;
- Projet d'aménagement à l'étage de la maison 1 Rue Ballerich (Centre de soins)
- Acquisition parcelle cadastrée section 1 n°74 lieu-dit Reitweg (avoisinante école maternelle ; propriété du Conseil de Fabrique), contenance de 11,60 ares pour un montant de 3.000,00 €.
- Repositionnement de la limite du domaine public et privé Rue des Bergers, propriété SCHAEFER.
- Mise en conformité électrique (bâtiment Mairie-Ecole, ancienne école Saint-Gall)
- Réalisation typographie « Mairie » et la reproduction du blason sur le bâtiment Mairie
- Stationnement parking salle Jeanne d'Arc : un courrier de rappel sur les bonnes règles à respecter sera adressé aux différentes associations.
- Liste électorale, désignation des membres de la commission de contrôle : LAQUIT Nathalie, suppléante WEISS Aline ; TANTON Denise et KOCHER Jean-Paul
- Adhésion à la convention de participation mutualisée à la MUT'Est pour le risque Santé.

Séance du 10 décembre 2018 :

- Programme des travaux forestiers 2019 : acceptation du devis d'exploitation 2019 pour les travaux d'exploitation HT de 11.668,42 € et du devis pour les travaux patrimoniaux HT de 2.000 €.
- Le Maire informe le Conseil Municipal des conclusions du rapport de l'étude commandé au Centre de Gestion sur les Risques et Prévention Sociaux.
- Le Conseil Municipal vote un crédit de 500 € pour les bénévoles de la commune qui ont contribué à l'embellissement des bâtiments et des espaces communaux et à l'animation de la commune.
- Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le SMICTOM pour lutter contre les dépôts sauvages.
- Travaux de réfection du 1er étage du bâtiment sis 1 rue Ballerich (centre de soins) ; le CM confie les travaux à l'Entreprise HOPFNER pour un montant total de 8 421 € HT.
- Le CM accepte le devis présenté par l'Entreprise METALYVES pour la confection et la mise en place définitive des panneaux d'affichage devant la mairie pour un montant de 648,90 euros HT
- Modification de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint technique 2e classe avec un coefficient d'emploi de 30/35èmes
- Création d'un emploi de secrétaire de mairie contractuel. Le contrat d'engagement sera établi pour faire face à un accroissement temporaire d'activité de deux mois.
- Le CM donne son accord de principe pour l'acquisition de la Grande Chapelle.

...des précisions au niveau du budget ...

Le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017 sont **conformes**. Il est à noter que le budget de fonctionnement de 2017 a dégagé un **excédent de 329 851 €** qui a été affecté à hauteur de 195 066 € au budget d'investissement de 2018, la différence étant maintenue en réserve.

A. Compte administratif de 2017

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2017, en l'absence d'éléments nouveaux, se bornait à une actualisation de celui de 2016. Ainsi, son montant global a été fixé à :

- 528 062 € en recettes ;
- 356 883 € en dépenses.

Il dégage un **excédent de 171 179 €**.

Compte tenu des excédents des exercices précédents, **l'excédent global cumulé** au 31/12/2017 ressort à **329 851 €**, affecté à hauteur de 73 362 € au budget investissement, le solde étant maintenu en réserve.

2° Budget d'investissement

Le montant du budget d'investissement de 2017 s'est établi à la somme de **416 983 €**. Compte tenu des « restes à réaliser » de 2017, l'exercice 2017 a dégagé un déficit de 73 363 €.

B. Budget primitif de 2018

1° Budget de fonctionnement

En fonctionnement, le budget de 2018 s'établit à la somme de 601 447 €. Il convient de noter que **les taux d'imposition n'ont pas été relevés**.

Concernant la **taxe d'habitation**, il est rappelé que la perte de recettes résultant des dégrèvements prévus par la loi de finances pour 2018 sont en principe **intégralement compensés par l'Etat**.

2° Budget d'investissement

En investissement, le montant des dépenses était fixé prévisionnellement à **387 430 €** incluant un montant de 75 339 € au titre des « restes à réaliser » de l'exercice précédent. Pour le surplus, les dépenses d'investissement **prévues et réalisées** au titre de l'année 2018 ont été les suivantes :

- **Ravalement** des façades de la mairie, du centre de soins, du soubassement de l'église et réfection de la couverture de la mairie pour un montant global de **90 869€** ;
- **Remplacement** des ampoules actuelles des luminaires de la commune par des **ampoules à LED** pour un montant de **75 060 €** ;

- **Achat d'un camion Renault Master** pour un montant de **26 368 €**.

Ces dépenses d'investissement ont bénéficié **d'importantes subventions, définitivement accordées**, mais qui restent à encaisser, d'un montant global de **62 820 €** ; en outre, une subvention de **40 000 €** reste encore à percevoir au titre de l'isolation de la salle de sports réalisée en 2017.

Il est à noter que les dépenses d'investissement ont été financées au titre des **fonds propres de la commune** et n'ont **pas nécessité le recours à un nouvel emprunt**.

...et des travaux :



En 2018 le Conseil Municipal a axé les travaux sur les bâtiments situés au cœur du village.

Dans le cadre de la **transition énergétique et du développement durable**, ces travaux ont débuté par l'installation de panneaux photovoltaïques avec la mise à disposition

de la toiture à l'Association Centrales Villageoises. De par ces travaux nous avons profité pour changer la couverture par la pose de nouvelles tuiles mais également d'un film en sous toiture. Le montant total s'élève **à 17 399,24 € TTC**.

Les autres travaux concernent le ravalement des bâtiments de la Mairie, du Centre de Soins et du sous-bassement de l'église. Nous avons opté à la Mairie pour un crépi à la chaux teinté dans la masse, de même qu'au Centre de Soins non sans avoir dû restaurer la terrasse à l'arrière. Quant à l'église nous avons ressorti les pierres de taille permettant ainsi au mur de mieux respirer et d'éviter les remontées d'humidité.

Il est à relever la qualité des travaux des différents corps de métier qui sont intervenus sur ce chantier.

Les montants TTC facturés sont les suivants :

BISCEGLIA (ravalement)	86 347, 86
DECKER (gouttières)	307, 44
ATTILA (étanchéité terrasse)	4 078, 14
COREBAT (toiture mairie)	17 399, 24
DECAP ECO (sablage église)	4 524, 00
TOTAL GENERAL	112 656, 68

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention exceptionnelle de **31 200, 00 €**.



Centrales villageoises

Première installation dans notre commune

En attaquant les travaux de rénovation extérieure de la mairie, il était indispensable de s'intéresser également à la toiture sud du bâtiment. Comme notre municipalité est attachée au développement durable et à la transition énergétique, elle est impliquée dans les centrales villageoises. Du coup il était évident de faire coïncider la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie avec le ravalement des façades. Ainsi les frais concernant l'utilisation de l'échafaudage ont pu être partagés.



L'investissement pour l'installation de Thal-Marmoutier est de plus de 20 000 € pour la SAS « Centrales villageoises ». Trente panneaux photovoltaïques sont donc prêts à fonctionner. Ils ont été mis en service au courant du mois de juin, pour une

puissance totale de 9 kWc (*). La production moyenne d'électricité pour une installation de cette puissance est de 9 000 kWh par an. Le début d'une aventure humaine originale qui ne demande qu'à être

dupliquée. Les actionnaires de la SAS (société par actions simplifiée) « Centrales villageoises du pays de Saverne » se sont donc réunis pour la première fois en assemblée générale à la salle Jeanne d'Arc. C'est donc ensemble que ce groupe de citoyens va gérer l'électricité ainsi produite et revendue à Electricité de Strasbourg.

(*) Le kilowatt-crête (kWc) est l'unité de mesure pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.



Le toit de la mairie est désormais tourné vers l'avenir...ce choix a entraîné le démontage du clocheton et de la cloche témoin d'un passé pas si lointain. D'importants travaux de charpente auraient été nécessaires pour sa rénovation car les poutres menaçaient de céder...A ce jour la cloche est soigneusement entreposée à la mairie et on reste dans le flou quant à sa destination future.

Les lampadaires sont leds :



Comme vous avez pu le constater les hauts des lampadaires, dans pratiquement toutes les rues du village, ont été changés. L'éclairage public LED est une réalité depuis quelques années et c'est, sans aucun doute, un investissement intelligent dans une alternative qui permet de faire des économies, avec un haut rendement, une parfaite distribution de la lumière et une meilleure reproduction chromatique. La technologie LED offre une longue durée de vie de fonctionnement, entre 4 à 5 fois de plus que les technologies conventionnelles.

Cela signifie moins de dépenses en entretien et une consommation d'énergie beaucoup plus basse face aux technologies traditionnelles, dont l'utilisation est aujourd'hui obsolète.

... petit pont de bois...

Cela fait un moment qu'il était question de jeter un pont sur le fossé de l'aire de jeux...des offres de prix exagérés ont convaincu les édiles de réaliser eux-mêmes cet ouvrage. Dessiné et conçu par Eric Stenger et sous sa coordination, voilà chose faite !!!



Tour d'horizon de 2018...

Les vœux du maire (janvier 2018)



Fin 2017, les projecteurs se sont braqués sur Jean-Claude Distel et Thal-Marmoutier avec l'arrivée des 56 réfugiés politiques.

En présentant ses vœux, début janvier, devant une centaine d'administrés dans la salle Jeanne-d'Arc, le Maire est notamment revenu

sur l'élan de solidarité mis en place pour accueillir les réfugiés en décembre.

2017 n'a pas été marquée par une hausse des investissements communaux « en raison de la baisse des dotations mais aussi par souci de freiner l'endettement », a rappelé Jean-Claude Distel, l'année fut riche de « respect, de solidarité et de tolérance » pour Thal-Marmoutier. Mi-décembre, notre petite commune de 800 habitants a accueilli 56 réfugiés politiques d'Afrique centrale au sein du couvent des petites sœurs franciscaines. Un choix « qui émane du plus haut sommet de l'État » que le maire « n'a pas eu le droit de refuser », mais qu'il défend.

« Apporter cette chaleur humaine dont les réfugiés manquaient »

Humaniste qui ne se cache pas, Jean-Claude Distel croit au bien-fondé de ce projet pour ces personnes en danger, persécutées dans leur pays. « Nous nous devons de les accueillir, a-t-il lancé. Il s'agit aujourd'hui de faire preuve de solidarité, d'apporter cette chaleur humaine dont ils manquaient et de leur donner des outils et la possibilité de s'intégrer dans la communauté française. »



Les réfugiés, eux, sont reconnaissants de l'aide apportée. Une femme, représentant une petite délégation de dix personnes présente dans la salle, a pris la parole sous les applaudissements pour remercier la commune, l'État et l'association France Horizon de leur accueil. Elle a également adressé à l'ensemble de la population de Thal-Marmoutier « ses meilleurs vœux de prospérité, de réussite et de bonheur ».



Avec ce projet de centre d'accueil, le village devrait également trouver son compte. « Je reste persuadé que notre commune ne sera pas perdante et qu'elle bénéficiera de compensations en retour, compensations qui se concrétiseront dans les deux prochaines années », a annoncé l'édile.

L'aménagement parcellaire de la rue des Bergers

En attendant, pour 2018, certains projets communaux émergent. Le maire compte procéder « au ravalement de la mairie, du centre de soins et du soubassement de l'église...et si le budget le permet l'aménagement du parking de l'atelier communal ». Mais le dossier qui le préoccupe le plus concerne « l'aménagement parcellaire de la rue des Bergers dans la partie gauche en montant », explique-t-il. « Il s'agit de redécouper les terrains pour en faire des parcelles suffisamment larges. Bien sûr, chaque propriétaire sera rémunéré à la surface qu'il aura apportée au projet.

L'assemblée nombreuse a profité de cette occasion pour saluer les nouveaux arrivants dans la commune.



Finalement tout le monde s'est réuni autour du vin chaud et de la galette des rois pour fêter 2018.

Tour d'horizon de 2018...

Conférences et voyages

La Chine à vélo :

La bibliothèque de THAL MARMOUTIER a invité à sa traditionnelle « soirée voyage » vendredi 23 février.

« Sur les traces de Marco Polo à vélo »



La cinquantaine bien entamée, Martine et Dominique Gault ont décroché les mythes qui les faisaient rêver et nous ont emmenés dans leur itinérance de 24 000 Km à

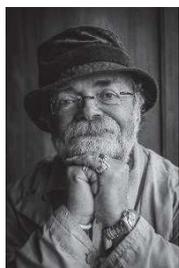
vélo, du pas de leur porte en Alsace jusqu'aux hauts plateaux tibétains, à travers une nature grandiose mais parfois éprouvante, et retour...à la rencontre de ses habitants et de leur incroyable hospitalité qui a donné un réel sens à leur voyage.

De splendides images, des anecdotes succulentes ont impressionné le public présent qui n'a pu que saluer cet exploit sans pareil...à la portée de tout un chacun ; d'après leurs dires !!!

Chapeau bas à Martine et Dominique !!!



L'image de la femme dans le légendaire alsacien :



Fidèle à Thal, **Gérard Leser** a répondu à l'invitation de l'association Salle Jeanne d'Arc à Thal Marmoutier pour une nouvelle conférence :

Le légendaire alsacien est riche de plus de 1600 légendes et d'une trentaine de contes collectés depuis le XIXème siècle. Fée protectrice, sorcière ou mère qui prend soin de ses enfants, dans le corpus des contes et des légendes d'Alsace, la femme a une présence « plurielle ». Elle peut être bénéfique ou maléfique, ce qui fait toute son ambivalence. Son nom vient de "fatùm" le destin; elle peut prendre l'apparence de l'ondine qui habite le monde aquatique, nos lacs ou le Rhin. Elle est la fameuse dame blanche, die wiss Dàm, si présente dans nombre de légendes, qui est une revenante condamnée à errer autour des ruines d'un château ou en un autre lieu. Elle est

associée à un dragon ou un crapaud dont elle prend parfois l'aspect, qui garde le trésor du château. Elle est aussi la sorcière, die Hax, qui a tant fait peur à nos prédécesseurs car de mèche avec le diable, voire fiancée avec lui...



Domage que les rangs du public étaient clairsemés, car les personnes présentes qu'il a su tenir en haleine, ont pleinement apprécié ses propos teintés d'humour. Un grand bravo à ce conférencier historien folkloriste alsacien hors pair, dont la connaissance de la spécificité régionale est tout à fait remarquable...

Les réfugiés dans la région de Saverne et même au-delà en janvier-mai 1945



Le 7 décembre, Daniel Peter, président de la Société d'histoire de Saverne et environs (SHASE) a évoqué cette page historique tragique et méconnue au cours d'une causerie illustrée.

Une soixantaine de personnes passionnées, certaines ayant vécu dans leur enfance cet épisode de guerre, ont suivi cette conférence, qui nous rappelle, dans un autre registre les réfugiés de Thal, sujet qui reste donc, malheureusement d'actualité ...

Dans les toutes dernières heures de l'année 1944, les Allemands lancent l'opération Nordwind, contre-offensive dont l'objectif est d'atteindre Saverne. Son but était d'éliminer la 7e armée américaine en Alsace du Nord. La ligne de front s'établit désormais sur la Moder. Le 8 janvier, des forces allemandes importantes passent le Rhin. C'est le début de la terrible bataille de Hatten-Rittershoffen qui durera 12 jours.



Dès le 3 janvier, de longues files de réfugiés parties depuis Wissembourg et d'autres localités de l'Outre-Forêt se dirigent vers l'ouest, vers le Kochersberg, la région de Saverne et même au-delà. Une seconde vague de réfugiés se forme à partir du 15 janvier. Des milliers de personnes fuient le déluge de fer et de feu qui s'abat sur l'Alsace du Nord dans la neige et le froid.

Les réfugiés

Un an déjà... :

Depuis fin décembre 2017, le couvent de Thal, un havre de paix pour se reconstruire, héberge des réfugiés. Dans les camps, ils sont en grande souffrance, et il est difficile pour eux de raconter les drames qu'ils ont vécus. Ici on les retrouve souriants, soulagés. Ce lieu, le seul en Alsace, les accueille par groupe de 55 pour une durée de quatre mois. C'est un premier endroit où les migrants peuvent se poser avant de repartir pour s'installer durablement sur le territoire. Lors de sa visite, le directeur de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) n'a pas manqué de saluer, le caractère exemplaire du partenariat local.

Nassour, un de ces premiers réfugiés témoigne :

« 20 Décembre 2017...20 Décembre 2018 un an jour pour jour depuis que Thal-Marmoutier m'avait accueilli.

C'est par un après-midi d'hiver très glacial et après 8 heures de bus depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle que je découvre, en même temps qu'une dizaine de mes autres camarades, en ce 20 Décembre 2017, ce paisible et agréable village de Thal-Marmoutier, dans le cadre du programme européen pour l'accueil des Réfugiés. Ce projet pilote en France a permis notre arrivée de manière régulière. Nous étions le premier groupe à être accueilli dans ce magnifique couvent des sœurs Franciscaines. Ce geste et l'accueil chaleureux qui nous ont été réservés, m'ont beaucoup ému d'autant plus que la guerre qui ensanglantait mon pays et qui m'a fait fuir, était entretenue sur fond d'antagonisme religieux !

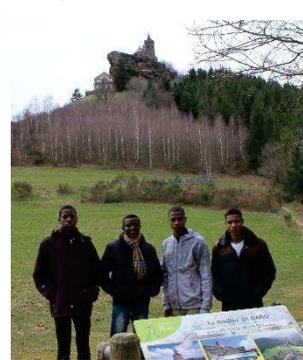
Je suis originaire de la Centrafrique où j'avais paisiblement vécu jusque début 2014 avant d'être obligé d'abandonner mes études à l'université, suite au conflit qui a éclaté et m'a contraint à me réfugier au Tchad.

Après avoir perdu tout contact, du jour au lendemain, avec ma famille, je me suis retrouvé dans un camp de réfugiés où s'entassaient plus de 21.000 personnes dans des conditions de vie indescriptibles où tout manquait et où maladies et insécurité étaient omniprésentes. Sans possibilité de reconstruire une



nouvelle vie, mon calvaire a duré 3 ans, jusqu'à ce que la France me tende la main.

Je tiens ici à manifester toute ma reconnaissance envers la France et le peuple français de manière générale et remercier en particulier le Maire de Thal-Marmoutier M. Jean-Claude Distel, la communauté des sœurs Franciscaines qui nous ont ouvert leur porte, toute la population Thaloise ainsi que celle des communes voisines et l'association France-Horizon pour ce grand geste d'humanisme et pour l'effort qu'ils ont consenti à travers des dons et autres aides pour organiser notre accueil et faciliter notre intégration en France.



Je garde d'excellents souvenirs de ces trois mois passés dans cette commune. Cela a été pour moi, un moment très enrichissant, il m'a permis de découvrir la France, son climat, ses magnifiques paysages, sa culture et sa très riche tradition culinaire. Aussi, mon bénévolat à la Bibliothèque municipale, durant cette période, m'a permis d'être en contact avec la population de Thal, d'avoir des discussions très enrichissantes avec elle, de tisser des relations amicales comme celles que j'entretiens encore aujourd'hui avec Mme Danièle et M. Rémy et leur famille. J'en profite ici pour témoigner de ma reconnaissance envers eux pour les soutiens multiformes qu'ils ne cessent de m'apporter tant moral, matériel, administratif que financier...

Mon séjour à Thal a pris fin en avril 2018.

Après 4 mois passés à Nantes, je suis de retour en Alsace, à Strasbourg, depuis fin août, où je suis étudiant en BTS d'analyses de Biologie Médicale au Lycée Jean Rostand. Je tiens à remercier au passage le proviseur M. Pascal FREUD ainsi que l'ensemble du corps enseignant et administratif, notamment Mme Sylvie JUSSIT et Mme Christine SCHNEIDER pour m'avoir permis d'intégrer cette formation.

Aujourd'hui, mon plus grand souhait est de réussir mon BTS afin d'intégrer une vie professionnelle active et recommencer une nouvelle vie.

Joyeux Noël et Bonne Année 2019 et que vivent la paix et la fraternité entre les peuples !!! »

Nassour MAHAMAT NOUR

Ndlr : Les trois frères Hamsa, Abdel et Moctar (sur la photo avec Nassour) sont également revenus de Nantes et sont logés à Monswiller. Maman Caramel, Papa Carambar et ...M. le Maire les ont pris sous leurs ailes.

...à l'école des réfugiés



Depuis la rentrée de septembre, nous accueillons au couvent de Thal-Marmoutier le troisième groupe de réfugiés.

Avec l'aide d'une jeune collégienne francophone (Fatoumata B.) qui a fait office de traductrice, nous avons interrogé les enfants afin de recueillir leurs impressions. A la question « Es-tu content d'être venu en France ? », la réponse a été unanime, ils sont tous **ravis** !

Leurs réponses ont presque toujours été identiques. Ce qui leur plaît en France, c'est l'abondance de nourriture et manger à leur faim. Ils aiment particulièrement le poulet, le chocolat, les gâteaux et les bonbons.

Ils ont découvert beaucoup de choses depuis leur arrivée, mais apprendre à faire du vélo les a beaucoup amusés et souhaiteraient en avoir un, un jour. Les plus grands (collégiens) nous envient, ils sont très attirés par les téléphones portables et l'informatique. Les filles disent qu'elles trouvent les femmes françaises jolies parce qu'elles sont maquillées et portent des bijoux.

Ce qui leur manque le plus, c'est la famille restée au pays, ils souhaiteraient avoir des nouvelles et des contacts, d'où leur envie de posséder un téléphone portable.

A la question « Quels sont tes projets, que voudrais-tu faire plus tard ? », les enfants ont répondu qu'ils souhaitaient apprendre le français.

Propos recueillis par Sylviane ZINS

Photos du deuxième groupe prises cet été :



... quelques infos en vrac...

Le troisième groupe actuellement accueilli ne comporte pas de femmes enceintes et très peu d'enfants en bas-âge. La non délivrance du suivi vaccinal des familles par le Haut-Commissariat aux Réfugiés et l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides ne rend plus possible des actions organisées en dehors du couvent. Dommage pour les relations qui s'étaient tissées avec les élèves des écoles de nos villages.



Début décembre a eu lieu le Comité de pilotage du dispositif, en présence du secrétaire de la sous-préfecture et d'attachés parlementaires. Pascal BRICE, directeur général de l'OFPRA, qui s'est rendu récemment sur le site du couvent a été très surpris de cette situation. Il s'est également engagé à faire remonter cette problématique.

Au niveau du couvent, l'équipe a été doublée, avec la présence d'une infirmière, ce qui permet une meilleure prise en charge du groupe actuel.

Normalement le prochain groupe de réfugiés devrait arriver d'ici fin janvier 2019.

...et l'album photos de 2018 ...





La récolte était trop bonne...

La matinée était printanière, le soleil a très rapidement dissipé les nappes de brume...et la petite équipe de nettoyage s'est mise en chasse des débris pour relouer dame nature, avec comme mot d'ordre : « tout doit disparaître ! »

La quinzaine de bénévoles et membres de l'équipe municipale ont en effet eu fort à faire, car la collecte fut malheureusement fructueuse. Aux traditionnelles cannettes métalliques, papiers envolés, pneus...et objets plus volumineux tel qu'abat-jour,



chaise, fauteuils, transistor, se sont ajoutés, cette année, des sacs plastiques aux contenus plus que douteux avec entre autre une carcasse

d'animalMais où s'arrêtera donc la bêtise de ces personnes sans scrupules qui polluent ainsi notre nature si bucolique, à croire que certains font même dans la provocation avec cette portière retrouvée avec les consignes de tri sélectif bien en évidence !!!

A l'issue de cette matinée, il n'a pas été dérogé au traditionnel verre de l'amitié pris au soleil...et cerise sur le gâteau, tout le monde a été associé aux choix des teintes pour la réfection de la mairie et du centre de soins...ça aussi ce n'était pas une mince affaire ; les goûts et les couleurs, on connaît la suite !!!



Des déchets récurrents...



A peine le «nettoyage » terminé, c'est reparti pour les déchets sauvages, en témoignent ces deux photos : Je ne sers plus à rien alors on me jette...c'est dans l'air du temps !!! Publicité garantie, bonne ou mauvaise ? A quand un retour à des habitudes alimentaires plus respectueuses de l'environnement ? Peut-on espérer un changement de comportements ?

...des décorations détériorées...



A Pâques, le couple d'Alsaciens en face de la mairie, installé au milieu de décorations a été l'objet d'un acte de vandalisme. D'autres figurines ont été éparpillées dans la nature...Acte gratuit, irrespectueux vis-à-vis des heures de travail effectuées par une équipe de bénévoles du village et qui mériterait un peu plus de respect !!!

Quelques jours plus tard le couple qui avait disparu a fait son grand retour, mais dans quel état ! Faut-il remercier ces fauteurs de trouble d'avoir fait preuve de remords en espérant qu'ils réfléchiront à deux fois dans leurs moments d'égarement ???

...et des tags sur la mairie...



Un cours d'eau, de jolies fleurs, une mairie dont la façade vient tout juste d'être refaite, un tag raciste vient gâcher le décor. Alors que l'accueil des réfugiés se fait en bonne harmonie, il est difficile de comprendre...Face à ces ignominies, sur un carton exposé à l'entrée, une citation de Romain Gary rappelle : « *Le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres !* » Acte isolé ? Acte gratuit ? Probablement pas !!!

Brèves du village

Fête des aînés :



C'est toujours avec beaucoup de joie et dans la bonne humeur que les aînés de notre village répondent à l'invitation de la commune.

Ils étaient environ 90 participants, à prendre place autour des tables agréablement garnies.



Le premier magistrat n'a pas manqué de les saluer et, avant de leur souhaiter bon appétit, leur a exposé les travaux en cours et à venir, mais aussi les difficultés actuelles à trouver l'argent pour mener à bien les nombreux projets nécessaires à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des citoyens de la commune.

Les convives ont ensuite apprécié l'excellent pot au feu servi par les membres du conseil municipal et l'animation musicale assurée par la petite-fille Laugel. C'est avec beaucoup de talent, de justesse et de rigueur qu'elle a interprété, malgré son jeune âge, quelques morceaux de son large répertoire. Elle a d'ailleurs réussi



à installer dans la salle un silence de cathédrale, ce qui n'est pas évident quand on connaît le grand besoin de nos aînés à discuter entre eux ! Félicitations Emma.

Pour finir dans la bonne humeur, notre talentueux magicien de service, Yves Baur, a réussi comme d'habitude à amuser et à épater la galerie.

Après ces moments de pur plaisir il a bien fallu se résigner à se quitter. Chacun s'en est allé avec sa fleur et sa bouteille de vin en se promettant d'être à nouveau de la partie en 2019.



Fête des voisins : La rue Erlenhof en fête !!!

Les habitants de la rue Erlenhof se sont réunis pour la quatrième année pour la fête des voisins

Cette année c'était au tour de la famille Fischer d'accueillir la trentaine de voisins de la rue Erlenhof de St Gall. Dès le matin, les préparatifs vont bon train (tonnelles, tables, bancs etc...), puis c'est l'heure de l'incontournable « apéro » suivi d'une succulente paëlla et pour finir un impressionnant buffet de desserts confectionné par les participants.

L'après-midi fut consacré à la détente, aux plaisirs de la baignade ou à se promener et découvrir le jardin des hôtes.

Tout au long de la journée les discussions sont très animées et les rigolades nombreuses.

En début de soirée tout ce petit monde s'est séparé en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Franceline



Interlude poétique : Cœurs de fleurs

Au cœur de l'été, admirons nos cœurs de fleurs...
Quelle astuce de cœur, quel bonheur, quelle senteur...
Remercions pour tant de splendeurs...
Par ce bel été, des fleurs nous avons admirées,
cherchant quelque ombre pour durer ...
Mais quel bel été nous avons partagé !!!

Malou

"Grün ist nicht alles, aber ohne Grün ist alles nichts"

Hans Hermann Bentrup.



Brèves du village...

Inauguration : parking et aire de jeux:



Ce dimanche 17 juin, les habitants de Thal-Marmoutier étaient réunis avec leurs enfants autour du maire Jean-Claude Distel pour l'inauguration de l'aire de jeux en présence du Sous-Préfet.

Avant de couper le ruban porté par une ribambelle d'enfants du village et ceux de la classe UPE2A (les réfugiés), le maire, entouré de nombreux élus, a rappelé dans son discours que les travaux avaient débuté en octobre 2015, pour un montant de 178 581 € HT pour le lot terrassement et aménagement, et 62 305 € HT pour celui des jeux et mobiliers urbains. Un projet en partie financé par un emprunt et bénéficiant de maigres subventions.



Pour petits et grands

Balçoires, tyrolienne, toboggan avec cabane, et autres jeux font le bonheur des plus petits. Le terrain multisports est régulièrement occupé par les plus grands, la passerelle, dernière touche apportée, relie harmonieusement les jeux de motricité entre eux. Le terrain de pétanque n'a pas été oublié, et pour compléter l'aménagement, elle a été labellisée « Espace sans tabac ». Une plaque à cet effet a été dévoilée en présence de Gilbert Schneider, président de la Ligue contre le Cancer.

Si l'enfant ici est roi, l'endroit se veut aussi un lieu d'échange et de rencontres intergénérationnelles. Depuis juillet 2016, elle accueille petits et grands du village et d'ailleurs, puisque son cadre idyllique en bordure de forêt et de rivière, avec vue sur le château du Haut-Barr, ne laisse pas indifférent les habitants des communes du secteur.

Ce jour-là, c'était aussi pause pique-nique convivial pour les habitants du village. Barbecue et boissons étaient à disposition des habitants du village. Pour rendre ce moment encore plus festif, tous ont pu participer aux animations mises en place pour l'occasion durant l'après-midi : ateliers de cirque (A. Kretz), de pâtisserie (A. Houillez), rallye photos et parcours de motricité. Il y en avait pour tous les goûts...

Le soleil n'ayant pas boudé la manifestation, les participants à cette journée se sont quittés ravis d'avoir passé ensemble un moment fort agréable...



Brèves du village

13 juillet...belle soirée champêtre



A l'invitation du maire, de son conseil municipal et de l'association salle Jeanne d'Arc, les citoyens de Thal et des proches environs ont répondu nombreux à la soirée fête nationale. A 19 heures, tables, buvettes et l'orchestre Vint'age étaient en place pour accueillir dans ce bel écrin de verdure derrière la salle Jeanne d'Arc le nombreux public prêt à passer un sympathique moment convivial entre amis. La météo était de mise et ce fut une vraie belle soirée champêtre, une belle nuit d'été dans ce cadre verdoyant et si bucolique. Très rapidement tartes flambées et knacks ont rassasié les plus affamés, la buvette fut prise d'assaut et l'orchestre Vint'age dans son répertoire rock et blues des années 60, 70 et 80 a su mettre l'ambiance.



A 23 heures les lumières se sont éteintes, l'orchestre a arrêté de jouer pour permettre aux spectateurs d'apprécier à sa juste valeur, un bien beau feu d'artifice. C'est une salve d'applaudissements qui salua le bouquet final. Les lumières se rallumèrent, l'orchestre reprit les tubes des années soixante et ce n'est que tard dans la nuit que les dernières tables se vidèrent. Belle soirée, belle ambiance, belle réussite, les personnes présentes en garderont un agréable souvenir et seront sans aucun doute à nouveau de la partie l'année prochaine et qui sait, peut-être encore plus nombreuses.



15 juillet...Champion du monde !

La rue du Mosselbach en fête...

Noëlle

L'Occasion était toute trouvée
En ce dimanche 15 Juillet
En Famille, entre Amis
Tous avec les Bleus, réunis



Une Equipe jeune et motivée
Des Supporters heureux et équipés
Tous les ingrédients étaient présents
Pour fêter ce qui deviendra, un inoubliable Moment



Coup de Sifflet final,
Tous dans les Rues de Thal
On y retrouve la fan Zone des voisins
Petits et grands, même les gamins
Les Thalois sont en joie,
ça y est nos bleus sont à nouveau les rois !



...cette victoire a fait des émules à Thal... Sont-ils là les futurs Champions ?



Thal village fleuri !

Le jury départemental du 59e concours national des villes et villages fleuris a récompensé les efforts fournis par la commune en matière de fleurissement en lui attribuant le premier prix dans la catégorie des communes de 301 à 1 000 habitants.

Cette distinction gratifie le travail entrepris depuis deux ans, accentué avec l'arrivée de Julien, un ouvrier communal spécialiste en la matière, et récompense le fleurissement réalisé à divers points du village. Visiblement convaincu, le jury départemental a

inclus Thal-Marmoutier dans la liste des communes proposées à la première fleur pour 2018.

Cette première fleur couronnerait le travail et le savoir-faire de notre ouvrier communal, sans oublier Roland, qui participe activement aux différents travaux d'entretien. C'est aussi une récompense et une fierté pour l'atelier de décoration mis en place et les bénévoles qui y participent.



Neige, neige, l'hiver est revenu...

Il fait froid, les nuits sont longues ...Toute blanche dans la nuit brune la neige tombe en voletant, elle tisse, file, ourle et festonne...Aux quatre coins du village, les

sapins lumineux, les décors magiques se couvrent de tout ce qui brille : **C'est NOËL !!!**



Festival VOOLP

Dans le cadre du festival Vos Oreilles Ont La Parole, la bibliothèque de Thal-Marmoutier a accueilli dimanche 28 octobre le conteur Fred Leblanc et son spectacle « Dans le silence des aubes ».

Devant une cinquantaine de personnes, Fred Leblanc a narré son histoire « Dans le silence des aubes », adapté par ses soins. Petits (à partir de 8 ans) et grands sont entrés dans **l'univers des Contes des Mille et une Nuits**. Un public tenu en haleine, où les petits répondent aux questions et les grands se laissent aller à quelques rigolades.

Fred Leblanc a réussi à amener son public dans son univers par les techniques oratoires très bien maîtrisées : haussement de ton, gesticulation, répétition...

Ce spectacle est proposé dans le cadre du



festival Vos Oreilles Ont La Parole, organisé depuis 9 ans sous l'égide de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR), qui a pour objectif la promotion du conte et des arts du récit. Il propose à un très large public des spectacles accessibles dans les bibliothèques de proximité et les petites communes du réseau de lecture publique du Bas-Rhin. Thal-Marmoutier participe, depuis 3 ans maintenant, à ce festival et le maire Jean-Claude Distel, se félicite de ce partenariat et souligne dans un petit discours : « La lecture rime avec culture. Être solidaire et partager avec les autres, c'est une belle leçon de vie ».

Le spectacle a fait l'unanimité à la fin de la représentation : « C'était bien », souligne un enfant, « félicitations » salue un homme, ou encore « on a tous bien écouté » se réjouit une dame, avant de tous se laisser tenter par le buffet proposé à la fin.

Centenaire du 11 novembre



C'est après l'office religieux et sous un soleil radieux, devant le monument aux morts, que s'est déroulée la cérémonie de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Réunis autour du Maire Jean Claude Distel, les élèves du RPI Haegothal, la chorale Ste Cécile, la clique des Sapeurs-Pompier, les membres du Conseil

Municipal et de nombreux citoyens ont rehaussé, par leur présence, ce moment solennel et mémorable.

Après les chants de la chorale, les sonneries de la clique et le discours du 1^{er} magistrat, les enfants de la classe de Mme Diebolt, certains en tenue 1900, sous la direction de Christine Thomas, intervenante en musique, ont remarquablement interprété le chant « Liberté, Egalité, Fraternité » Toutes ces paroles prononcées et chantées au cours de ce moment de recueillement, étaient unanimes pour ne pas oublier ces millions de morts, pour souhaiter un monde sans guerre et un appel à la vigilance. En effet, ce siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14 /18 nous a appris la grande précarité de la Paix...

Après le dépôt de la gerbe, ce moment fort émouvant a été clôturé par le verre de l'amitié, pris par petits et grands dans la salle Jeanne-d'Arc. L'occasion pour les participants de poursuivre par un échange fort convivial.



La Grande Guerre 1914 1918

« Personne ne peut imaginer ce que c'était !!! Comment avons-nous pu survivre à de telles épreuves ??? » *L'histoire d'un soldat alsacien ayant combattu lors de la grande guerre*

Lors de ces différentes commémorations nationales, le contexte particulier de notre région est toujours passé sous silence.... Jean Claude Distel, dans son discours, en lisant un passage des DNA, a évoqué brièvement l'histoire et la mémoire alsacienne et mosellane. En effet, entre 1914 et 1918, 380000 Alsaciens-Mosellans furent appelés, en tant que citoyens allemands, à combattre au sein de l'armée impériale allemande. Seuls 3000 d'entre eux ne répondront pas à l'ordre de mobilisation de l'empereur Guillaume II. Ils rejoindront les rangs de l'armée française. Quel que soit le drapeau sous lequel ils ont combattu, ces soldats étaient nos pères, nos grands-pères ou nos arrière-grands-pères.



Pour comprendre mieux l'histoire chaotique de l'Alsace quelques dates clés ...



1648 : Traité de Westphalie, annexion du sud de l'Alsace 1681 : Annexion de la Ville Impériale de Strasbourg 1797 : Annexion de la République libre de Mulhouse		Royaume de France
1871 : Traité de Francfort : annexion de l'Alsace, sans la région de Belfort qui en faisait partie		Empire allemand
1919 : Traité de Versailles, l'Alsace redevient française NB : en 1918, République d'Alsace Lorraine		République française
1940 à 1944 : annexion de l'Alsace, pendant que la France était occupée (ailleurs)		3 ^e Reich
1944 : en novembre, libération de Strasbourg (2 ^e DB) et de Mulhouse (1 ^e DB) 8 mai 1945 : capitulation du 3 ^e Reich		République française

... et des extraits traduits de l'enregistrement de Joseph GEORGER

C'est en 1916 que GEORGER Joseph, a été obligé de répondre à l'ordre de mobilisation de l'empereur Guillaume II. Sa petite fille Danièle LEHMANN a eu l'idée, en 1978, d'enregistrer son grand père né en 1897, père d'OBERLE Georgette. De Seppel avait grandi, sous l'empire allemand, à Mauersmunster (Marmoutier). Récemment nous avons retrouvé cet enregistrement, en alsacien évidemment, et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons réécouté ce document historique ...

Combattant sous l'uniforme *feldgrau* il a été envoyé en Galicie* et a sans doute participé aux offensives contre les Russes...ceci après à peine six semaines de formation.

Voici quelques-uns des propos de cet enregistrement de plus d'une heure, traduits en français :

« C'est derrière la musique militaire que nous défilions vers le front, les gens aux fenêtres pleuraient en voyant tous ces jeunes garçons partir au combat....A peine arrivés les premiers soldats tombaient... Couchés dans les tranchées on échangeait inlassablement des coups de feu. Au cours de la nuit il fallait avancer de 500 m, sur le retour, un de ces officiers fou furieux hurlait après moi, me demandant de m'écartier de lui, au même moment, il a été touché par une balle qui lui fut fatale, il tomba mort dans mes bras ! En face les Russes avaient leurs tireurs d'élite. Dès qu'une tête

apparaissait dans les postes de guet...ils rataient rarement leurs cibles...

Un jour je me suis retrouvé face à face avec l'ennemi, l'officier hurlait « *tire, tire, mais qu'attends-tu pour tirer !!!*... » C'était lui ou moi, j'ai tiré mais à côté, je ne l'ai pas tué et j'en suis fier, il s'est jeté à terre et a pu s'enfuir en rampant à quatre pattes...C'était du face à face, personne ne peut imaginer ce que c'était...dans les guerres actuelles, les soldats sont tués sous les bombes, de manière impersonnelle...

Une fois la frontière stabilisée en Russie, nous avons été envoyés au Chemin des Dames en France... Un jour alors qu'on hurlait « Alarm, Alarm !!! » et que les bombardements à l'avant faisaient rage, il a fallu sortir des tranchées, baïonnettes au fusil afin de « chatouiller » l'ennemi en face...En avançant on passait sur les nombreux cadavres qui gisaient au sol, les coups de feu faisaient rage de partout et à nouveau on se réfugiait dans une tranchée...où il y avait des douzaines et des douzaines de montres entassées ... On ne pouvait plus résister, on est descendu une quinzaine de marches pour se réfugier dans un abri. C'est alors que l'on entendait hurler « **die Franzosen, die Franzosen, les français arrivent, les français arrivent !!!** » L'un de mes camarades me conseilla d'avancer vers eux...*tu es un Alsacien, vas-y...*Après un long moment d'hésitation et sur leur insistance je me suis résigné à y aller... En m'avançant vers les lignes françaises, je ne sais d'ailleurs pas par quel miracle je n'ai pas été abattu, les soldats hurlaient, je ne comprenais évidemment rien et je ne pouvais communiquer que par gestes...je restais debout, figé, c'est alors qu'ils sont venus vers moi en criant « *sortir, sortir...* » Ensuite, tout en me frappant avec les crosses de leurs fusils, ils n'arrêtaient pas de m'insulter: « *Alsacien, sale boche...* » Je n'entendais plus que ça. Ils me firent avancer à travers les barbelés allemands et français sous les feux nourris des deux camps en présence. A nouveau les « *sale boche* » et les coups de crosses redoublaient d'intensité ...très vite on m'arracha ma montre convoitée par plusieurs soldats...puis on me donna un brancard et j'ai été désigné pour ramasser les cadavres qui jonchaient le champ de bataille, toujours sous les feux croisés des français et des allemands...Par respect pour leurs hommes, les avions allemands qui survolaient la zone ont arrêté de tirer car on passait à chaque fois à côté d'un dépôt de munitions... ».



Finalement Georger Joseph sera transféré dans un camp de prisonniers à Lourdes puis près de la frontière espagnole, dans le Sud-Ouest de la France, à la disposition d'agriculteurs. Lors de leur déplacement il raconte comment une femme juchée sur le marchepied d'un véhicule qui remontait la colonne de prisonniers, frappait tous ces hommes, avec son parapluie jusqu'à ce qu'il n'en reste rien. Cette colonne de prisonniers était d'ailleurs très ordonnée, les officiers en premier, suivis par les Alsaciens, les Allemands fermaient la marche. Au cours de cette détention il retrouvera l'un de ses amis d'enfance de

Marmoutier, soldat ayant combattu sous le drapeau français. Ensemble ils feront le constat qu'à un moment donné ils étaient au même front et qu'ils ont peut-être tiré l'un contre l'autre...Il découvrira Lourdes, l'Océan où il a d'ailleurs failli se noyer...le comble après toutes ces épreuves qu'il avait endurées. De retour en Alsace, en janvier 1919, Joseph a été réintégré de plein droit dans la nationalité française en tant que descendant légitime de personnes ayant perdu la nationalité française par application du traité de Francfort en 1871...D'ailleurs, quatre cartes d'identité de modèles différentes sont délivrées en fonction de l'origine des Alsaciens Lorrains ...Presque tous les allemands d'origine ont été expulsés

avec des bagages limités à 40Kg et soumis à diverses vexations...

GEORGER Joseph ne fut plus enrôlé lors de la seconde guerre mondiale et est décédé à Marmoutier en 1981... ne parlant et ne comprenant toujours pas le français...

Rémy LEHMANN

* En 1772, lors du premier partage de la Pologne, la Galicie devient autrichienne et le restera jusqu'en 1914.

En 1914, elle est conquise par l'armée impériale russe lors des premières opérations militaires de la Première Guerre mondiale (batailles de Krasnik et de Lemberg).

En 1915, elle est reprise par l'armée austro-allemande.

En 1918 elle est rattachée à la Pologne... En 1919, elle est conquise par les troupes polonaises lors de la guerre polono-ukrainienne.

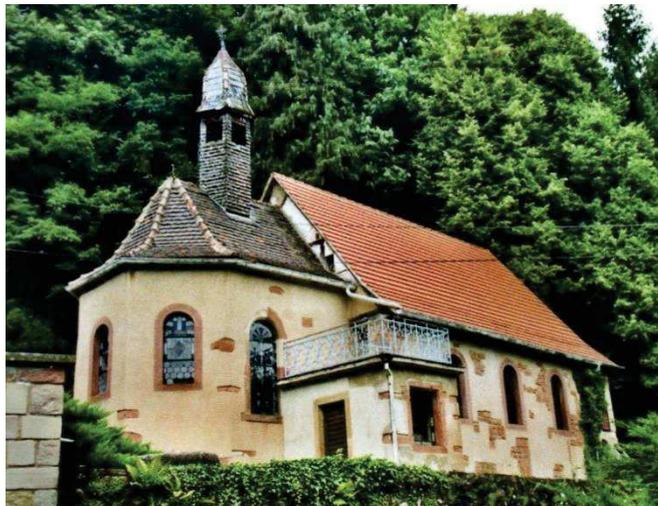
En 1921, la Galicie occidentale revient à la Pologne jusqu'en 1939. A partir de cette date son histoire a été très chaotique...jusqu'en 1991. Depuis cette date, la Galicie orientale fait partie de l'Ukraine indépendante



La Chapelle de St GALL

Article paru dans les DNA le 04/07/2018

Le petit pèlerinage de Saint-Gall à Thal-Marmoutier



La plupart des lieux de pèlerinage dans l'ancienne Marche de Marmoutier s'adressaient au Christ, à la Vierge, mais également à un ou plusieurs saints. Parmi ces derniers, saint Wendelin et saint Gall, des saints agraires, étaient vénérés pour la protection du bétail. La chapelle de Waldhofen, à Saint-Gall, a accueilli un pèlerinage jusqu'au milieu du siècle dernier.

Une chapelle isolée, accompagnée d'un ermitage et dédiée à saint Gall, aurait été consacrée vers 1142, au lieu-dit Waldhofen. Au XVI^e siècle, ce nom s'estompe au profit de Saint-Gall (commune de Thal-Marmoutier), le hameau établi au pied du sanctuaire. Située un peu en retrait de la route, sur une petite hauteur boisée, l'édifice actuel date du XVII^e-XVIII^e siècle.

St Gall est invoqué en France contre la gale et en Allemagne contre la jaunisse.

Sur le maître-autel baroque installé en 1740, une statue du XV^e siècle représente un Saint Gall chauve. Il est habillé en abbé avec, à ses pieds, l'ours de la légende dont on devine la tête. Au-dessus de l'autel latéral droit, un tableau montre la mort du saint, entouré de ses frères moines qui se lamentent, et secouru par le Christ présent dans la partie supérieure gauche. L'autel latéral gauche est dédié à la Vierge.

Le patron des animaux

Que reste-t-il de ce lieu de dévotion au patron des animaux célèbre au XVII^e siècle dans toute la Marche

de Marmoutier et dont un ermite assurait la garde aux XVI^e -XVII^e siècles ? Selon un témoignage, le sanctuaire était complètement abandonné au milieu du siècle dernier. « Autrefois, le pèlerinage avait lieu le 16 octobre, jour de la fête de saint Gall ; l'office était célébré en plein air, car les pèlerins très nombreux ne pouvaient pas tous entrer dans la chapelle [...].

Ce jour-là, on bénissait durant la messe le pain de saint Gall (Gallebrot) qu'on faisait absorber aux bêtes le jour même. A la Saint-Gall, les paysans n'attelaient pas, c'est-à-dire, ils ne faisaient travailler ce jour-là, ni vaches, ni bœufs, ni chevaux. Et d'après une autre coutume, à partir de cette date, les personnes démunies avaient le droit de ramasser les noix tombées et de grappiller les raisins restant après les vendanges ».

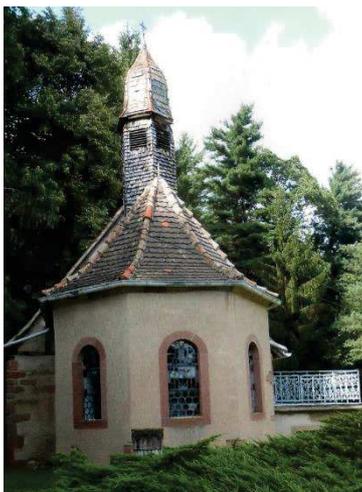
La pratique de ne pas atteler ce jour-là est confirmée par d'autres témoignages plus anciens. Cet usage est également connu dans d'autres régions françaises.

Un missionnaire irlandais

Contrairement à la légende de Saint Wendelin, fruit de l'imagination populaire, celle de Saint Gall repose sur des documents historiques. Le personnage est né en Irlande vers 550. Vers 590, il accompagne Saint Coloman, un missionnaire irlandais, en France où ils fondent l'abbaye de Luxeuil (Vosges). Vers 610-613, St Gall, malade, s'établit en Suisse, au sud du lac de Constance, où il fonde l'abbaye de Saint-Gall. Il y décède vers 645. La légende ajoute qu'il avait construit un ermitage, dans lequel il se retira, avec l'aide d'un ours auquel il avait enlevé une épine de la patte.

Particulièrement vénéré dès le Xe siècle, son culte s'est répandu en Suisse, dans l'espace rhénan, en Bohême et en Hongrie. Il est devenu un saint populaire à partir du jour où il y eut des miracles à

son tombeau. Le fait qu'il soit invoqué en France contre la gale et en Allemagne contre la jaunisse, montre que son culte et son patronage sont fondés sur l'étymologie de son nom. A l'abbaye de Saint-Gall, il est représenté en moine, avec dans sa main droite la crosse abbatiale, et à ses pieds un ours transportant un tronc d'arbre pour bâtir l'ermitage.



Trois ex-voto

Trois ex-voto en l'honneur du saint datant du XIXe siècle se trouvent dans la chapelle. Le premier représente un enfant malade alité, une femme, sans doute la mère, à genoux au pied du lit, ainsi que le Saint bénissant les humains qui l'implorent, dans la partie supérieure du tableau.

Le second, daté de 1817, met en scène une famille entière invoquant le saint pour obtenir la guérison des animaux domestiques peints dans la partie inférieure gauche. Le troisième date de 1832. On devine un troupeau de vaches dans un pré au pied de la montagne coiffée des trois châteaux du Haut-Barr, du Grand Geroldseck et du Petit Geroldseck. Les bêtes semblent avoir été préservées de la foudre ou d'un empoisonnement. Cela constitue sans doute le motif de l'action de grâces et se trouve à l'origine de cet ex-voto.



Un Saint également vénéré par des personnes malades

L'aire de rayonnement du pèlerinage est plus étendue que la seule Marche de Marmoutier. Au début du XVIIIe siècle, le journal du curé de Haegen note la présence de pèlerins d'Ettendorf, de Haguenau, de Hochfelden, de Pfaffenhoffen, de Strasbourg et de Lorraine. A la même époque, le saint est surtout vénéré par des personnes malades et beaucoup moins pour la protection des animaux domestiques.

Daniel PETER président de la SHASE

Saint-Malo et l'ours portant du bois (miniature, abbaye de Saint-Gall en Suisse), vers 1455.

En savoir plus : Ottmann (Colette), « Quelques petits pèlerinages dédiés à des saints agraires encore fréquentés de nos jours », Pays d'Alsace, n° 155, 1991, p. 6-17.

Un coup d'œil au passé...plus proche !

Retrouvailles le samedi 4 mai 2019.

Les anciens instituteurs André et Marie-Josée Nassoy, Bertrand Hoffer et Albert Gebus invitent leurs élèves, leurs parents et les amis de l'école à une rencontre à la Salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier le samedi 4 mai prochain à partir de 14 heures et jusqu'en soirée.

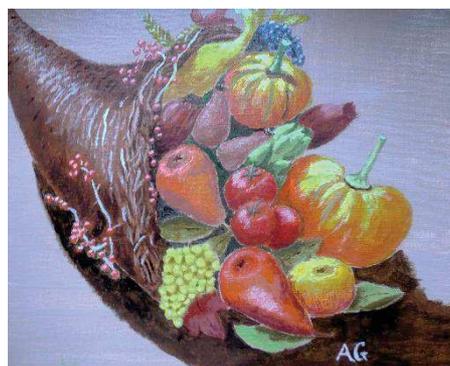
C'est un moment d'échanges de souvenirs, d'activités diverses, de photos, de documents variés, un vrai retour dans le monde de la jeunesse.

C'est aussi l'occasion pour les anciens élèves du Regroupement Pédagogique (RPI) Haegothal de se retrouver.

Des membres de l'association gestionnaire de la salle tiendront leur bar ouvert pendant la durée de la rencontre.

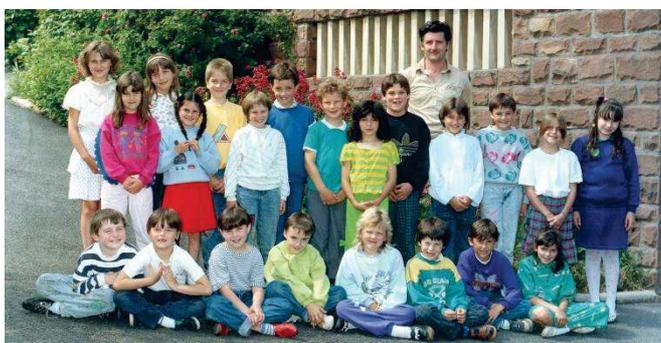
Albert Gebus qui depuis sa retraite s'est mis à la peinture sur toile, bois et ardoises, profite de cette réunion pour y faire une exposition-vente de ses

tableaux pour un prix modique sans compter le temps de leur réalisation. C'est le moment d'emporter des souvenirs ou de faire l'acquisition de cadeaux à offrir à l'occasion. L'harmonie recherchée dans ces peintures



ainsi que la fraîcheur et l'éclat des couleurs ont plu à leur auteur et feront sans doute un effet identique sur les autres.

Répondez nombreux à cette invitation et soyez assurés de la chaleur de l'accueil !!!



Notre salon du vin : 7^{ème} édition

Ce fut sûrement le meilleur cru depuis la mise en place de cette manifestation et ce n'est pas un vain mot...

Tous les ingrédients étaient réunis : un sublime éclairage aux quatre coins de la salle, des baies vitrées habillées de sympathiques rideaux, le tout dans une ambiance tamisée autour de tables dressées avec goût, faisaient, sans conteste, penser à un restaurant étoilé...

Cet incontournable repas gastronomique, prisé par de fins gourmets, ne finit pas de faire parler : sandre, filet de bœuf et ses petits plats préparés avec délicatesse et raffinement ont séduit tous les convives. Tous nos remerciements à M Jaeckel du Staeffele et à toute son équipe sans oublier ces petites mains complémentaires, un vrai travail d'équipe...

Un nouveau vigneron, proposant du champagne, complète maintenant l'équipe de viticulteurs. Les exposants, venus des quatre coins de France, sont toujours aussi ravis de se retrouver à nouveau en

Alsace pour animer les repas et vendre leurs produits à une clientèle fidèle et de plus en plus nombreuse.....

Les bénévoles sont incontournables au bon déroulement du Salon. Chacun est indispensable à son poste, de la mise en place des stands et de la décoration, mais aussi en cuisine, à la vaisselle, au bar, au service, aux entrées, jusqu'au rangement du dimanche soir.....Merci et félicitations à tous pour offrir de leur temps et de leur énergie, encore et toujours, même lorsque la fatigue commence à se faire sentir. Etre d'attaque durant plus de trois jours, c'est long...

Les repas régionaux contribuent également à la réussite de ce Salon. Un grand merci à Michèle et à Lucien pour la choucroute et ce merveilleux rosbif partagés avec les viticulteurs, moments d'échanges tellement riches, chargés de beaucoup d'émotion. Après ces journées fortes et intenses, empreintes d'une grande convivialité, chacun s'en est retourné chez soi avec la promesse d'être au rendez-vous d'une nouvelle édition en 2019...affaire à suivre !



Menu

Foie gras de canard
 Salade de Saint-Jacques
 Sandre, Jus de Fenil
 Carpaccio de Champignons et Foie d'oie
 Entremets
 Filet de Bœuf grillé Sauce créole
 Cassis de pomme de terre au Potiron
 Choux Fondants Chocolat Grand Cru Coing
 Dessert aux Fraises
 Mignardises

Noël à l'Ehpad :

Ça bouge à l'Ehpad ABRAPA de THAL !



Le temps de l'**Avent** est arrivé pour le plus grand bonheur des résidents et de leurs proches.

Notre traditionnel Marché de Noël a eu lieu samedi 1er décembre. Ainsi de nombreux bricolages, bredeles, confitures, couronnes de l'Avent confectionnés par les résidents, les bénévoles et le personnel de l'Ehpad, étaient en vente. Pour rendre l'ambiance encore plus festive, la chorale de STEINBOURG a animé ce moment convivial.

Marjorie



Mardi quatre décembre nous avons fêté la **Saint Nicolas** en compagnie des enfants et des petits-enfants du personnel.



Trophées des Maires



Nominé mais pas gagnant !!!

Pour mettre en lumière les initiatives les plus valeureuses et les plus originales, les deux journaux alsaciens, les DNA et L'Alsace, témoins privilégiés de la richesse de l'actualité locale, ont créé, cette année, les Trophées des maires. Ces lauriers mettent en valeur les projets innovants et performants lancés par des élus pleinement investis dans leurs territoires.

Ces premiers Trophées des maires d'Alsace ou Trophées des collectivités locales ont rassemblé ce 6 décembre quelques 200 à 300 personnes, aux Tanzmatten, à Sélestat. Les projets des maires, des conseillers départementaux, venant de communes et de communautés de communes ont été soumis au jury qui s'est réuni il y a quelques semaines aux DNA à Strasbourg.

Quelques 130 projets ont été soumis au jury, 28 étaient ce jeudi soir nominés. 12 lauréats ont été distingués dans neuf catégories : sport et loisirs, cadre de vie, citoyenneté, transition énergétique ou développement durable, action sociale...

Dans la catégorie « Solidarité et Citoyenneté » Berrwiller (Haut-Rhin), a coiffé notre commune pour ses journées citoyennes...C'est le travail d'accompagnement de longue haleine réalisé dans notre village pour accueillir les réfugiés subsahariens qui avait marqué les esprits du jury.



Espace Naturel Sensible (ENS)

Lors d'une réunion publique en date du 05 octobre, les habitants du village ont été informés de la démarche « **Espace Naturel Sensible** » dans laquelle s'est inscrite notre Commune.

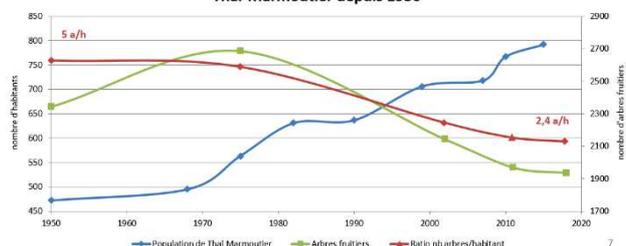


Les pratiques agricoles dues à l'agriculture intensive, l'utilisation des produits phytosanitaires ont, au fil des décennies, entraîné la dégradation des milieux naturels, l'appauvrissement des sols et la diminution du nombre d'insectes et d'oiseaux de nos campagnes. L'équipe municipale a décidé de se donner les moyens, d'abord en faisant un classement du ban communal en différentes zones (constructibles, naturels, vergers humides et forestier). Ce classement a fait l'objet en 2013 d'une mise en place d'un PLU prenant en compte cette diversité. Une fois la spécificité établie, se posa la question de sa maîtrise et seul un classement en **Espace Naturel Sensible** donnait le pouvoir à la commune d'influer sur le mode d'exploitation, d'acquérir les espaces, de les préserver et ainsi veiller à une gestion plus respectueuse de cette biodiversité encore présente.

Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible ?

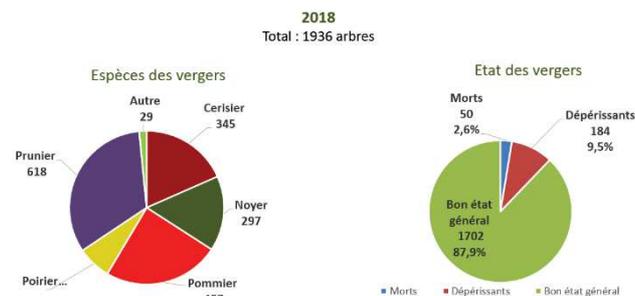
C'est un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré afin d'assurer sur le long terme, la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. Une première démarche de classement avait été entreprise en 2013 et n'a pu aboutir par faute de moyens du Conseil Départemental. Aujourd'hui ce classement arrive en phase de validation grâce à l'engagement de ce même Conseil Départemental. En effet, d'avril 2018 à fin septembre, le Conseil Départemental a mis à la disposition de la commune un

Evolution du nombre d'arbres fruitiers et évolution démographique de Thal-Marmoutier depuis 1950



stagiaire pour un stage de fin d'études pour l'Ecole Agro Paris Tech.

Cette étude a fait ressortir, outre une grande variété d'essences d'arbres fruitiers, différentes types de prairies sèches ou humides avec un capital floristique encore préservé grâce à un mode de gestion agricole respectueuse du milieu (fauche tardive, limitation des engrais). La qualité de ces prairies devrait être mise en valeur et faire l'objet d'un mode d'exploitation adapté.



En conclusion, la mise en place d'un Espace Naturel Sensible (ENS) pourrait, en accord avec le monde agricole, permettre de préserver les vergers « hautes tiges », maintenir la biodiversité floristique et faunistique.



Disparition de vergers sur Thal-Marmoutier depuis 1975



Je voudrais, au nom du Conseil Municipal, adresser mes plus sincères remerciements pour l'excellent travail effectué par Hugo PACHOLSKI. Ce document nous guidera dans la prise de décision concernant notre proche environnement et aidera peut-être nos jeunes générations à prendre conscience de la qualité de nos paysages et que cela vaut la peine de les préserver !

Jean Claude Distel



Une passion nommée chasse

La cohabitation entre les différents usagers qui fréquentent la nature et les chasseurs est soumise de plus en plus à des tensions récurrentes. Les sangliers qui retournent systématiquement les prairies ...et le terrain de foot, les cervidés de moins en moins farouches qui se rapprochent de plus en plus des maisons ne laissent pas indifférents...

Alors, pour se protéger, certains agriculteurs font preuve d'ingéniosité et érigent des clôtures infranchissables. Promeneurs, vététistes et autres adeptes d'activités de plein air sont de plus en plus nombreux à toute heure et compliquent les activités des chasseurs.

Selon un règlement bien spécifique à l'Alsace, la chasse est attribuée à un locataire pour une période de neuf ans.

M. BINZ locataire actuel nous fait part de ses réflexions et déplore les dégâts causés à leurs installations :

« La chasse est une activité atavique ou héréditaire tout comme la pêche ou la cueillette.

Elle est transmise génétiquement à l'homme moderne depuis des millénaires, depuis l'origine de celui-ci, époque où la chasse était la principale source de nourriture, une condition à la survie.

Cette activité normale et naturelle butte aujourd'hui souvent sur de l'incompréhension voire de l'hostilité.



Sans m'attacher aux extrêmes où l'on se fit dernièrement taxer « d'assassins » (sic. B. Bardot dans un article des DNA), je suis souvent dépité par la défiance vis-à-vis des chasseurs ainsi que par le non-respect de la réglementation dont font preuve les autres utilisateurs de la nature empêchant ainsi trop souvent l'exercice correct de la chasse : chiens incontrôlés, activités sportives nocturnes, quads, camping sauvage etc... Tout cela dans une relative indifférence générale.

Une information objective au public fait visiblement défaut à l'heure actuelle. En effet quelle autre activité que la chasse sélective permettrait-elle d'assurer ou de tendre vers un équilibre entre forêt, agriculture et existence de la faune naturelle locale ?

Par ailleurs je ne manquerais pas de souligner l'importance économique de cette passion profitant à tous.

- Location des lots communaux ou domaniaux au profit des communes ou du domaine public.
- Véhicules, armes, vêtements, chaîne alimentaire par la vente et la consommation du gibier. Aussi des emplois sont-ils générés. Autant d'éléments qui font de la chasse un vecteur économique non négligeable.

Je ne peux que recommander de la pratiquer sinon de s'y intéresser. »

BINZ, Permissionnaire puis locataire depuis 1982



...et le coin du Pêcheur

Association de Pêche et de Pisciculture de Thal-Marmoutier : A.P.P. THAL-MARMOUTIER.

Il n'y a peut-être que les anciens du village qui le savent, mais il existe bel et bien une association de pêche à Thal...Son président nous en donne quelques nouvelles et si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à le contacter...



La rivière

Thal-Marmoutier est traversé par une jolie petite rivière, le Mosselbach, qui naît au sommet du Gretelthal près de Reinhardsmunster pour se jeter dans la Zorn près de Dettwiller au bout de 22 km. Malgré sa petite taille, elle est classée en rivière de PREMIERE CATEGORIE, c'est à dire peuplée essentiellement de salmonidés, en l'occurrence de truites Farios. Le droit de pêche dans le Mosselbach appartient à la Commune sur l'ensemble du ban de Thal-Marmoutier.

L' A.P.P. :

Auparavant, et ce depuis 1953, le droit de pêche faisait l'objet d'un contrat entre la Commune, l'Amicale des pêcheurs de Thal-Marmoutier et l'APP de Steinbourg dont elles dépendaient. L'A.P.P. actuelle a été créée et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Saverne en Décembre 1983. Le premier président était M. Lucien HAMBURGER et le siège social était au restaurant BRILL, 34 rue des Tilleuls. L'association

perdure sous la forme d'une Amicale et compte une douzaine de membres. Le contrat de location du droit de pêche entre la Commune et l'A.P.P a été renouvelé en 2002.

Le rôle de l'A.P.P. :

En vertu du contrat de location, l'A.P.P s'est engagée à maintenir la vitalité de la rivière : on constate régulièrement la présence de truitelles sauvages, dites de souche, qui témoignent de la bonne qualité de l'eau et ce malgré la baisse de son niveau sans doute liée aux prélèvements de source du moulin de Champagne et aux perturbations climatiques actuelles.

Pour maintenir une qualité optimale, les membres de l'A.P.P. nettoient la rivière chaque année au printemps. Ils procèdent également annuellement à l'immersion de truites farios. Grâce à ces actions, la rivière reste vivante.

Comment pêcher au Mosselbach ?

Toute personne souhaitant pêcher au Mosselbach doit être membre de l'A.P.P. de Thal-Marmoutier et s'être acquittée de sa cotisation annuelle. Elle doit aussi être titulaire d'une carte de pêche de Première Catégorie. On peut se procurer une carte de pêche à partir du site internet "www.cartedepeche.fr", site officiel d'achat

des cartes de pêche des associations agréées de pêche.

Les contacts :

- le Président : Rémi MINNI (03 88 91 61 19)
- le Trésorier : Pierre BERRET (03 88 71 22 01)

Les difficultés :

L'A.P.P. est confrontée à plusieurs problèmes :

Nous déplorons le fait que certains riverains s'opposent à notre passage sur leurs berges.

Rappelons par ailleurs que la rivière n'est pas un dépotoir!



Notre rivière est un beau cadeau. Soyons solidaires autour d'elle pour en profiter le plus longtemps possible, si Dame Nature veut bien nous y aider.

Rémi MINNI



Les Jardins de L'Abondance :

*Thal commune verte...est contente d'accueillir un maraîcher qui pratique la **permaculture** !!!*

Voici maintenant presque un an déjà que « **les Jardins de L'Abondance** » ont vu le jour.



Après 17 ans de travail à mon compte dans le domaine de la charpente-couverture sur la région messine, une chute du toit en décembre 2016 m'a contraint à mettre en sommeil puis à fermer mon entreprise et à rejoindre ma compagne Catherine à Schwenheim.

J'ai pris ces événements comme une formidable opportunité pour changer d'orientation et pour monter un projet qui m'a toujours tenu à cœur, le maraîchage biologique et plus spécialement la permaculture.

Pourquoi le choix de cette technique : parce qu'elle me paraît concilier à la fois, le respect de la nature, du sol et de la biodiversité ainsi que les impératifs de production, en minimisant au maximum le travail superflu car ce mode de culture réduit sensiblement le désherbage, l'arrosage ainsi que la lutte contre les ravageurs.

Grâce à l'amabilité des sœurs franciscaines de Thal-Marmoutier, j'ai pu signer un bail sur un terrain situé derrière le couvent qui, auparavant était exploité en maraîchage.



Cette première année fut pour moi une année d'essai et d'expérimentation. La sécheresse s'y mêlant, la production fut assez limitée même si ma préoccupation principale cette saison, était de produire mes propres semences et d'aménager le lieu.

L'année prochaine débiteront les choses sérieuses : je mettrai en place une culture beaucoup plus large afin de pouvoir offrir aux habitants de Thal-Marmoutier et environs un panel de légumes diversifié et en quantité suffisante.

Si tout va bien je proposerai des paniers de légumes hebdomadaires par le biais de contrats d'un an. L'offre portera sur des petits paniers pour un montant de 13 euros et des grands pour 20 euros. J'utiliserai un système de points. Un euro sera égal à un point. Sur la base d'un panier type, les adhérents pourront modifier le contenu du panier dans la limite de 5 points pour le grand panier et de 3 points pour le petit. Ainsi, cela laissera une certaine liberté de choix.



Bien sûr, je continuerai les ventes à la ferme, le mercredi de 17 à 19h ainsi que le samedi de 10h à 13h. A cela je propose déjà une gamme de produits transformés pour élargir ma gamme : soupes, pestos, chutneys, confitures ainsi que différents jus de fruits.

N'hésitez pas à venir me rencontrer à la ferme. Nous vous y accueillerons avec plaisir.

Jean, les poules et les canards.



Que se passe-t-il au SIVU ?

Un projet de RPI centralisé est en cours !



Nos trois villages de Haegen, Gottenhouse et Thal ont délégué la compétence « Ecole » au SIVU Haegothal présidé par Jean Luc SIMON. Ce syndicat est responsable de la gestion et de l'entretien de l'école maternelle, du fonctionnement pédagogique des cinq classes du RPI décentralisé et du personnel, à savoir les deux ATSEM. Le chauffage, le fonctionnement matériel et l'entretien de la classe de CP dans le bâtiment mairie de THAL et les deux classes de Haegen restent à la charge de chacune de ces deux communes.

Dans sa séance du 10 avril le comité directeur du SIVU a approuvé le compte administratif 2017.

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	179 796.18 €
	DEPENSES de l'exercice	108 764.15 €
	Excédent :	71 032.03 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	24 673.62 €
	DEPENSES de l'exercice	1 076.56 €
	Excédent :	23 597.06 €
	Restes à réaliser dépenses 2017:	3 120.00 €
	Restes à réaliser recettes 2017:	- €
	Excédent avec pris en compte des Restes à réaliser:	20 477.06 €

Les recettes du SIVU se résument essentiellement à la participation des communes. Pour l'exercice 2018 le Comité Directeur a fixé le montant à 62€ par habitant.

COMMUNES	Population légale	QUOTE-PART Dépenses 2018 62 €/habitant
HAEGEN	708	43 896.00 €
GOTTENHOUSE	405	25 110.00 €
THAL-MARMOUTIER	815	50 530.00 €
TOTAL	1928	119 536.00 €

Dans cette même séance il a approuvé le budget primitif 2018 :

Il s'établit à la somme de **190 568€ en fonctionnement.**

En investissement le montant des dépenses est fixé à **117 673€**, les recettes provenant essentiellement des excédents reportés des années antérieures et pour pallier aux futures dépenses dans le cadre du projet de RPI centralisé.

Le projet de RPI centralisé :

Les effectifs ayant régulièrement baissé au cours des dernières années, l'Education Nationale a retiré un poste dans notre RPI à la rentrée 2016. En conséquence nos écoles ne disposent plus que de 5 enseignants répartis comme suit : deux en maternelle, deux à Haegen et un poste dans le bâtiment mairie à THAL, la classe unique de Gottenhouse ayant fermée, décision plus que difficile à prendre. A ce jour 121 élèves sont scolarisés sur ces trois sites.

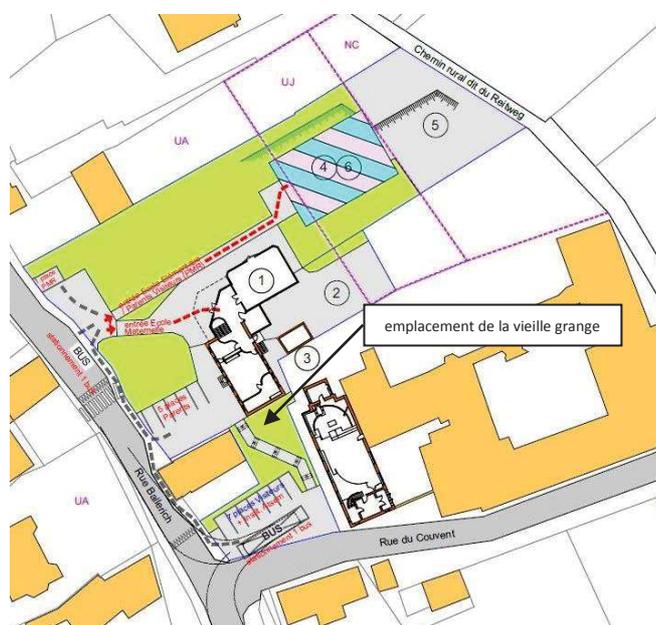
Alors que l'on évoquait parfois la possibilité de regrouper les écoles sur un même lieu, cette suppression de poste, la proximité du couvent et de sa chapelle a amené le Sivu à envisager des études de faisabilité : chapelle, nouvelle construction, réhabilitation de certains locaux du couvent? La grange adjacente menaçant de s'effondrer et l'arrivée des réfugiés a accéléré le processus. En effet, afin d'éliminer les risques d'écroulement, le Sivu décide d'acquérir cet immeuble pour le démolir, mais aussi le terrain. Par ailleurs, l'Etat se porte garant et prêt à suivre financièrement la réalisation de ce RPI centralisé pour compenser l'action de solidarité de Thal envers les réfugiés.

L'étude est confiée à l'architecte Grandgeorges qui élabore plusieurs possibilités. Lors d'une réunion fin juin, l'ensemble du personnel enseignant et les différents acteurs ont émis un avis favorable pour le projet ci-dessous : la réhabilitation de la chapelle est abandonnée, une construction neuve est privilégiée (4 & 6)

A ce jour on s'oriente vers un projet "bâtiment passif", la grange est propriété du SIVU et devrait être bientôt démolie, l'acquisition des autres parcelles (5) est en cours...

Affaire à suivre...

Rémy LEHMANN



Avec nos écoliers

en maternelle : Semaine du goût du 8 au 14/10



Cette année, durant la semaine du goût, les Moyens ont profité du pommier du jardin de l'école pour travailler autour des pommes. Après avoir étudié le fruit, la maîtresse a demandé aux enfants ce qu'ils connaissent comme recettes à base de pommes ? Nous avons choisi d'en retenir trois :

1. **La compote de pommes** : Nous avons épluché et coupé les pommes en petits dés, puis ajouté de l'eau et du sucre. Enfin nous l'avons fait cuire en remuant souvent, jusqu'à ce que ça devienne mou comme de la compote !



2. **Le crumble aux pommes** :

Nous avons épluché et coupé les pommes en petits morceaux. Ensuite nous avons broyé des spéculos pour en faire une poudre. Puis nous avons fait cuire les pommes dans du beurre, en ajoutant un peu de cannelle. Après la cuisson nous avons tout étalé dans un grand plat et nous avons saupoudré de poudre de spéculos.



3. **Les chips de pommes** :

La maîtresse a enlevé le trognon des pommes. Puis avec une « mandoline » elle nous a montré comment on pouvait couper des pommes en lamelles très fines. Nous l'avons aidée en plaçant les fines tranches de pommes les unes à côté des autres sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. On a tout enfourné et laissé cuire doucement pendant le reste de l'après-midi.



A la fin de la semaine, nous avons dégusté chacune de nos recettes pour le goûter !!!

...au CE1 / CM1 de Haegen :

L'école, ouverture sur le monde...

...par l'apprentissage de la langue du pays voisin,



Fin juin 2018, la classe CE1-CM1 de Haegen a eu l'occasion de découvrir le zoo de Saarbrücken. Petit zoo, plein de charme où notre guide nous a ouvert des portes inhabituelles : les cuisines du zoo et l'atelier sensoriel. Nous avons pu tester nos connaissances en vocabulaire allemand par le biais d'un jeu de piste à travers le zoo. Ce fut une très belle journée !



...et par la classe découverte !

Fin juin 2019, la classe de CE1-CE2 se rendra au Ballon d'Alsace pour vivre une expérience de trois jours de découvertes. Ce sera l'occasion de mieux connaître ce sommet du massif vosgien et surtout d'apprendre à bien vivre ensemble. Randonnées et équitation sont également au programme. Merci à vous tous qui nous soutenez dans nos projets et actions de financement. Nous vous donnerons des nouvelles de notre séjour dans le prochain bulletin... A bientôt !

Le CE1-CE2 de Haegen Photos : Patricia MEYER

...et au CP/GS à Thal : des futurs jardiniers à l'école !



Les plantations de printemps n'auront bientôt plus de secrets pour les petits écoliers. Les enfants du CP/CE2 ont pu s'initier au jardinage grâce à Julien, notre ouvrier municipal. C'est l'occasion de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement à travers la découverte de plantes aromatiques, des fruits et légumes de printemps. Ils ont découvert également les différents outils qui permettent de jardiner. Ils ont

ainsi réalisé des jardinières gourmandes, tout en s'amusant beaucoup. Faire pousser des fruits, des fleurs, ou des légumes ne se fait pas du jour au lendemain.

Et quelle satisfaction pour eux de voir leur plante pousser au fil des jours, ou de déguster le fruit qu'ils ont mis tant de temps à faire grandir...

Les CP et GS de Thal

Halloween



31 octobre, à la tombée de la nuit. Des ombres étranges déambulent dans Thal Marmoutier. C'est la veille de la Toussaint. De tous les saints. "All Hallows Eve": Halloween. Fête païenne très populaire dans les pays anglo-saxons. Une occasion rêvée pour nos petits Thalois de se déguiser et faire peur. Les "copains de l'arrêt de bus Maison Forestière" se sont donnés rendez-vous avec leurs parents pour une chasse aux friandises. Ce sont donc des vampires, diables, fantômes et sorcières qui ont défilé sous les regards effrayants des citrouilles,



véritables gardiennes éclairées des maisons. Intrépides, nos chers petits monstres ont pris plaisir à sonner aux portes et à lancer "un bonbon ou un sort" aux habitants joyeusement effrayés. Les paniers se sont remplis au fil de la promenade et c'est fatigués mais heureux que les enfants sont rentrés chez eux. Une initiative réussie et un beau moment de convivialité partagé par les grands et les petits grâce, notamment, à la complicité des habitants .

Jezabel

ACCUEIL PERISCOLAIRE

« Arc en Ciel »

Connaissez-vous Gédéon ?



C'est lui ! L'épouvantail qui est venu orner les bacs plantés par les enfants lors des vacances de Printemps avec l'équipe d'animation du centre de loisirs, sous les conseils de Julien qui a su partager avec eux ses connaissances et sa passion. Et nous remercions vivement l'implication de la municipalité d'avoir favorisé cette collaboration avec l'ouvrier communal de Thal-Marmoutier.

Les enfants sont les graines des adultes de demain...

Impliqués dans ces activités de jardinage, ils sauront prendre soin de notre belle terre !



Tout au long de l'année, naissent des projets avec les enfants au sein de l'accueil périscolaire, et l'élément Nature est toujours une valeur forte inscrite dans le projet pédagogique porté par l'équipe d'animation.

Un aperçu de nos bricolages de Pâques 2018 :



Et une séance de rires à midi, surtout lorsqu'il y a un petit fromage rond dont l'emballage nous permet de faire les clowns !

A la rentrée 2018, les effectifs ayant augmenté, surtout pour l'accueil périscolaire de midi, avec un groupe plus important de maternelles, nous avons renforcé l'encadrement avec l'arrivée (ou plutôt le retour) de Sévim.

Pour information, il reste néanmoins ici et là quelques places à midi selon les jours, et des disponibilités pour l'accueil du soir où l'effectif est moins important que prévu. N'hésitez pas à vous renseigner.

Dans les cartons des projets d'animations du soir, il y a la confection d'un herbier, et autour de chants & danses l'élaboration d'une chorégraphie, ou encore de l'initiation peinture et matières, sur toile, en utilisant différentes techniques.

Et...un nouveau projet en lien avec l'EHPAD est entrain de germer... Vivement 2019 !

En attendant, j'ai envie de partager avec vous ce texte de *Janus Korczak* :

« Vous dites : - C'est épuisant, de s'occuper des enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez : - Parce que nous devons nous mettre à leur niveau.

Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.

Là, vous vous trompez.

Ce n'est pas tant, cela qui fatigue le plus,

que le fait, d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.

De nous élever, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre.

Pour ne pas les blesser. »

Joyeux Noël



**Les enfants du périscolaire Arc-En-Ciel
de THAL-MARMOUTIER
vous souhaitent un JOYEUX NOEL !**



« Sapin du Monde »

« Des cœurs de Noël pour tous les enfants »

auilette





Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2019 :

*qu'elle apporte joie pour des réveils en sourire !
qu'elle soulage les cœurs pour des jours en couleur !
qu'elle rayonne de bonheur avec un parfum de meilleur...*

Nathalie, Françoise, Emmanuelle et Sévim



« Arc en Ciel »

INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil de loisirs est ouvert les jours scolaires LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI, entre midi de 11h30 à 13h30 et le soir après la classe de 16h20 à 18h30.

L'accueil périscolaire du mercredi est organisé en commun avec les centres Arc-En-Ciel de Reinhardsmunster et Otterswiller, sur le site d'OTTERSWILLER – 10 rue de la Gare – Salle Festive (derrière l'ancienne gare / au niveau du gymnase – entrée par le côté)

Pendant les vacances scolaires différentes structures de loisirs sont ouvertes sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Saverne, un programme d'activités varié est habituellement diffusé auprès des écoles, également disponible sur le site internet www.cc-saverne.fr

Les repas et goûters proviennent de la Cuisine du Pays de Bitche – www.cuisinepdb.fr

Heures de bureau :

- Mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 10h30
- Mardi, jeudi de 14h à 17h

Je peux vous recevoir sur rendez-vous, d'autres créneaux sont envisageables. N'hésitez pas à me contacter.



Pays de Saverne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-saverne.fr

Nathalie Giessinger

Directrice Périscolaire

T : 03 88 02 48 55

P : 06 20 95 37 07

3 rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER

alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

La salle Jeanne d'Arc, tout le monde connaît ! On y vient faire du sport, on y organise d'importantes manifestations, des fêtes, le salon du vin... mais beaucoup de monde ignore, qu'au-dessus de la scène, elle abrite **une bibliothèque** qui mérite le détour... Danièle et son équipe l'animent avec passion.

« La bibliothèque dispose de 5400 livres dont environ 1900 pour les adultes et 3500 pour les jeunes. Chaque année elle investit pour environ 1600€ en livres neufs jeunes et adultes. Le fonds propre à la bibliothèque est complété par environ 500 livres de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) à Truchtersheim, qui sont renouvelés tous les 6 mois. Depuis janvier 2018, le catalogue de la bibliothèque est en ligne **opac-x-bibliothèquethalmarmoutier** ce qui permet de le consulter tranquillement à son domicile et de réserver les ouvrages souhaités.



Pour compléter l'offre, il est également possible de consulter le catalogue très riche en livres, CD, DVD, sur le site de la BDBR, qui dispose de la plupart des parutions récentes. La BDBR vous propose aussi le téléchargement de nombreux livres numériques. Ces différents supports arrivent à la bibliothèque de Thal par navette tous les mois. Pour disposer de ces différents services, il faut être à jour de la cotisation, 8€/an pour les adultes, gratuite pour les enfants, ce qui est un coût dérisoire quand on connaît le prix d'un livre !

Les bénévoles accueillent régulièrement, tout au long de l'année, les 5 classes du RPI Haegothal et ne peuvent constater que c'est avec beaucoup de plaisir et de curiosité que les élèves se plongent dans

les différents documents, albums, documentaires, BD et autres. Quelques-uns, que nous souhaiterions plus nombreux, continuent de fréquenter la bibliothèque hors temps scolaire.



Au courant du mois de janvier, nous avons été heureuses d'accueillir Nassour, un jeune réfugié centrafricain qui a proposé ses services dès sa première visite à la bibliothèque. Très vite, il a su se faire apprécier par l'ensemble de l'équipe et par les lecteurs jeunes et adultes pour sa gentillesse, sa serviabilité, mais aussi pour ses compétences dont il a fait preuve dans la gestion des différentes tâches qui lui ont été confiées. Un grand merci à lui !



Au courant de cette année nous avons organisé notre traditionnelle soirée « voyage » et avons participé au festival VOOLP.

L'équipe des bénévoles vous accueille et vous invite à la rejoindre dans une ambiance fort sympathique:

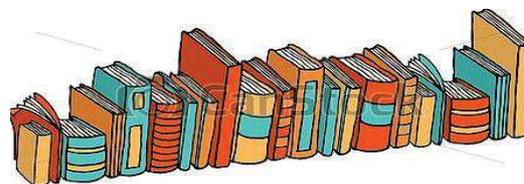
- Les mercredis de 16h à 18h
- Les jeudis de 16h à 18h30

Attention ! La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël, une bonne et heureuse Année à tous ...et pourquoi pas riche en lectures !!!

Danièle

Tél : **03 88 71 15 11**
Mail : bibliothal@orange.fr
Catalogue en ligne :
Opac-x-bibliothèquethalmarmoutier



Nouvelles de la Gungelstub...

Connais-tu la Stub ?



C'est un endroit où il fait bon vivre, il y règne toujours une chaleur de vraie STUB

Les aînés y racontent leurs aventures et prouesses de jeunesse...

-Pour moi, c'est un vrai moment de détente, de partage sans âge et de nombreux échanges. (Yvette)

-J'apprécie les souvenirs racontés par les aînés du groupe...ils nous font rire et j'aime ce partage (Jeannette)

-La Gungelstub, c'est la mémoire vivante du village ...dommage que nous ne soyons pas plus nombreux à les écouter...(Franceline)

-J'adore retrouver « mes amis » de la Stub, ce sont toujours de vraies retrouvailles avec des échanges intenses : les jeux et les rires nous permettent de bien nous amuser...c'est super... (Marthe W.)

-C'est un vrai plaisir de se rencontrer...de prendre des nouvelles des uns et des autres... (Marthe E.)

-Rencontrer les autres personnes du village et partager un goûter, quel plaisir... (Sœur Angèle Marie)

-Il reste tant d'autres personnes que nous aimerions voir passer un peu de temps avec nous... Nous ne sortons plus très souvent de chez nous ...mais le RV à la Stub est incontournable, c'est ce que nous « vivons » de plus beau ... (Cécile et Pierre)

-Mais où sont tous les autres ? Pas le temps disent les uns, sommes trop jeunes disent les autres... Y a-t-il vraiment un âge pour le partage, pour l'écoute ?

-Nous sommes reconnaissants à notre dynamique équipe dirigeante, grâce à elle, nous nous retrouvons avec plaisir tous les 15 jours dans une ambiance chaleureuse pour nous divertir, échanger et partager...

-Merci à Thérèse qui se dévoue inlassablement pour nous servir le goûter.



-Merci à Jean Marie, l'expert de la plonge et à toute son équipe... (Marlène Ritt et tous les amis de la Stub).

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à
Franceline Fischer : 07 87 56 54 36

...et quelques images insolites de nos fous du volant (badminton)...

Cet été, pour la première fois, ils ont troqué leurs raquettes pour des rames et se sont embarqués dans une drôle d'aventure : la course d'Ofni sur le canal à Saverne le jour du 14 juillet !!!



...et des adeptes de la gym-form :



C'était le 16 juin à la salle des fêtes de Reinhardsmunster. En pleine forme, après une année d'intenses activités, ils ont pris la mer...mais déguisés en pirates. Sans se mouiller, Cap'taine Crochet et son équipage ont envahi la scène avec panache, pour offrir un bien beau spectacle à leurs nombreux adeptes.



L'ASC Brotsch a 30 ans !

30e anniversaire de l'ASC Brotsch à Thal-Marmoutier :

L'occasion pour les 191 licenciés de célébrer leur club, de se rassembler, de faire la fête, comme un début d'été. En effet, cette soirée n'avait d'autre but que de « marquer le coup » tout en passant un moment de convivialité avec tout un chacun, comme le souligne une joueuse de l'équipe senior féminine à 8.

Même si le temps n'a pas joué en leur faveur, et de ce fait réduit le nombre de personnes initialement attendues, l'ambiance était au rendez-vous, grâce à l'organisation irréprochable des bénévoles.



Concert et parties de foot

Petits et grands, familles et amis se sont réunis autour de bonnes tartes flambées. Beaucoup se sont prêtés au show du groupe de musique Sheerdoor, mené par leur chanteur Joe qui avait une grande complicité avec son public. D'autres se sont affrontés amicalement dans des parties de foot. Et la fête s'est achevée en soirée DJ.



La soirée n'était pas qu'à la célébration du club mais était surtout « un moment de retrouvailles et de convivialité autour de ceux qui ont écrit l'histoire de notre club », relève Didier Christ, président du club.

Le terrain de foot de Thal-Marmoutier était bien occupé samedi soir et l'ambiance y était des plus chaleureuses. Cet anniversaire se prolongera tout au long de l'année avec d'autres festivités, à commencer par une remise de distinctions et une rencontre sportive dès le lendemain de cette soirée.



Le lendemain, à Haegen, sous un soleil radieux, à l'occasion de son trentenaire, célébré comme il se doit en présence d'élus locaux, l'ASC Brotsch regroupant les communes de Birkenwald, Haegen, Thal-Marmoutier et Reinhardsmunster a honoré certains de ses membres pour leur dévouement.

Parmi les récipiendaires on retiendra :

Breloque or : Pierre Oberlé ; **breloque vermeille** : Marc Schall ; **breloque argent** : Pierre Damilo

Ont également été remis : onze breloques de bronze, douze diplômes d'honneur et quatre lettres de félicitations.

Voilà trente belles années écoulées pour l'ASC Brotsch, les prochaines sont pleines de promesses et bon vent à ce dynamique trentenaire.

<http://www.asc-brotsch.fr>

Le mot du président



Comme chaque année, grâce au bulletin communal, nous revenons sur les activités de notre club durant cette année 2018 qui s'achève avec une satisfaction mitigée.

Notre entente avec le FC Marmoutier suit son chemin et fait que nous sommes aujourd'hui un club avec près de 300 licenciés. Un beau petit village de 300 habitants répartis dans 13 équipes de jeunes, 3 équipes seniors et 1 équipe féminine sous Brotsch et plusieurs équipes féminines jeunes à Marmoutier. Tout ce beau monde a bien sûr besoin d'être encadré et éduqué tout au long de la saison. Ce sont environ 30 à 35 bénévoles qui s'occupent de nos jeunes et des équipes seniors et féminines.



Les résultats sont plus qu'encourageants pour nos équipes de jeunes et l'aide de certains parents depuis la reprise au mois de septembre donne un nouvel élan dans les catégories U7 à U15. Cette aide nous est précieuse et bénéfique. Quant à l'équipe féminine, elle s'est lancée un nouveau défi depuis septembre. Après deux années à jouer en championnat à 8 sur moitié de terrain, nos joueuses passent à 11 sur le grand terrain. Malgré les difficultés d'adaptation elles s'en sortent plutôt bien. Bravo et bonne continuation !

Notre équipe fanion, en seniors masculin, a un peu plus de mal depuis deux saisons. Le choix d'avoir misé sur une équipe jeune nous complique un peu la tâche et nous avons du mal à sortir de la spirale négative qui nous habite depuis quelques temps. Mais l'espoir de voir des jours meilleurs on y croit fort. Patience et ténacité sont les maîtres mots...

La vie du club est également rythmée par les nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année afin de faire face aux dépenses pour faire fonctionner ce petit village et ses installations.

Voici le programme pour l'année 2019 :



- 2 Février :** Soirée Moules frites
Salle de Reinhardsmunster avec les Rosystars
- 18 Mai :** Loto Bingo salle de Thal-Marmoutier
- 14 Juillet :** Brocante de Thal-Marmoutier
- 29 Septembre :** Brocante de Haegen
- 12 Octobre :** 4^{ème} Oktoberfest
à Reinhardsmunster avec l'orchestre Déclit

Je profite de l'occasion pour adresser nos remerciements les plus sincères aux généreux donateurs, à nos sponsors, aux communes et à tous ceux qui œuvrent afin que notre club subsiste et continue à vivre, que nos jeunes et moins jeunes puissent continuer à pratiquer leur sport favori. De nombreux défis nous attendent et en particulier la création de nouvelles installations, vestiaires et douches nécessaires au vu de l'état de celles existantes. Ce projet est lancé et doit se réaliser en 2019 !



Au nom du club je vous présente nos meilleurs vœux pour ces fêtes de Noël et une très belle année 2019, puisse-t-elle vous apporter Bonheur et Santé !!

Didier Christ Président de l'ASC Brotsch

Le Centre de soins :



En **1828** deux femmes Thérèse Hopfner et Rosine Morgenthaler décident de vivre selon les valeurs de Saint François. Elles se mettent au service des malades et des pauvres en dispensant des soins et des conseils de santé. C'est ainsi que la congrégation des petites Soeurs franciscaines de Thal est née.



En **1982** la Congrégation crée une association sous le nom de « Centre de Soins Infirmiers », dont le président est le Docteur Jean-René CHARTON. Le but de cette association est de réaliser dans un esprit communautaire non lucratif, les tâches les plus diverses, tant dans le domaine paramédical que social : prévention, éducation sanitaire, soins et surveillance des malades dans les villages délimités par la carte sanitaire.

En **1985** le centre de soins obtient son agrément et s'implante dans les locaux du couvent. En 2008 les locaux devenant exigus, le Centre de Soins déménage au centre du village dans une maison louée à la commune.

Notre équipe est composée d'infirmières diplômées d'Etat qui se distinguent par leurs qualités

humaines et professionnelles afin d'assurer une prise en charge optimale du patient.

Nous sommes à votre disposition 7/7j de 6h30 à 20h pour des soins infirmiers sur prescription médicale à domicile ou dans nos locaux du lundi au vendredi de 11h30 à 15h et sur rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 H à 12 H, le mercredi de 8h à 17h. L'accueil téléphonique est assuré 7j/7.

Nous effectuons également des actions de santé publiques s'adressant aux enfants des écoles ainsi que des actions de prévention auprès de patients souffrant de pathologies chroniques telles que diabète et obésité.

Notre Centre de soins s'est investi dans la réalisation de flyers de sensibilisation auprès du public par rapport aux chutes, aux vaccinations antigrippales et aux anticoagulants avec la participation des étudiants infirmier(e)s que nous accueillons.



Centre de Soins Infirmiers

1, Rue Ballerich

67440 Thal-Marmoutier

03 88 91 65 45

Un camion tout neuf :



C'était Noël avant l'heure pour nos ouvriers communaux...en effet leur vieille 4L, d'une autre époque donnait bien des signes de vieillesse...les voilà dotés d'un beau camion tout neuf. Souhaitons qu'il dure aussi longtemps que la petite fourgonnette rouge !



Etat Civil 2018



Naissances :

- *Mathéis* né le 28 mars fils de SUSS Jonathan et HANSS Magalie
- *Coraline* née le 19 avril, fille de JUNG Jérémy et KALLENBACH Céline
- *Loïc* né le 19 mai, fils de KIRBILLER Jérôme et JACOB Sabine
- *Emmy* née 30 mai fille de DUSSOCHAUD Philippe et ROSIN Laetitia
- *Louis* né le 30 mai, fils de KAUFFMANN Cédric et BOITARD Coralie
- *Aloïs* né le 03 juin fils de SCHAEFER Guillaume et LEBLOND Jezabel
- *Maya* née le 06 juillet fille de KOEHLER Gilles et KASSEL Nicole
- *Lucas* né le 19 juillet fils de BAUMGARTEN Thomas et FENT Séverine

Décès :

- | | | |
|-----------------------|---------|-------------|
| ➤ JACOB Valentin | 92 ans | 09 mars |
| ➤ HUBER Marie-Jeanne | 89 ans | 20 avril |
| ➤ WALTER Marie | 102 ans | 05 mai |
| ➤ SACHS Odile | 89 ans | 05 juin |
| ➤ BAECHER Joseph | 73 ans | 23 juin |
| ➤ Sœur MARIE LAURENCE | 85 ans | 20 octobre |
| ➤ VOLKRINGER Louise | 102 ans | 03 novembre |



Mariages :

- BOEHM Christophe et PEREIRA Cindy 26 mai



Un mariage pas comme les autres :

Le mariage est l'accomplissement d'un rêve et pour le rendre plus solennel, Christophe et Cindy avaient choisi de le placer sous le thème de l'Ecosse. Après avoir reçu le consentement des deux époux, M. le Maire a fait entrer dans la communauté républicaine leurs enfants en leur délivrant :

le « Baptême Républicain »

Félicitations et beaucoup de Bonheur

Nos grands anniversaires

M.	BASTIEN	Roger	103
Mme	TOUSSAINT	Marie Hélène	98
Mme	OBERLE	Georgette	96
Mme	GANTZER	Marie Thérèse	96
Mme	BRILL	Georgette	95
Mme	FLORENCE	Anne	95
Mme	RIHN	M. Antoinette	94

Thal ne compte désormais plus qu'un seul centenaire :
BASTIEN Roger 103 ans au Home St Joseph

WALTER Marie et VOLKRINGER Louise
nous ont quitté au courant de l'année

Mme	RABOT	Paulette	93
Mme	HUY	Marie Jeanne	93
Mme	OBERLE	Marie Louise	92
M.	HAMBURGER	Lucien	92
Mme	JULLIEN	Michèle	92
Sœur	MARIE SIMONE		90
M.	FLECKSTEINER Pierre		90
Mme	MOCKEL	Irène	90
M.	OSTERTAG	Gilbert	90
Mme	DISTEL	Madeleine	89
Sœur	MARIE AIMEE		89
M.	WALTHER	Georges	89
Sœur	MARIE BLANDINE		88
M.	KALCK	René	88
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	88
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	88
M.	LERCH	Charles	88
M.	WETTA	André	88
Mme	LERCH	Alice	87
M.	HOPFNER	Robert	87
M.	LAUGEL	Lucien	86
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	86
Mme	DELORME	Claudette	86
M.	MEYER	Claude	86
Mme	MULLER	Thérèse	86
M.	BRILL	André	85
Mme	BRILL	Aline	85
Sœur	MARIE LUCIE		85
Sœur	MARIE ANNICK		85
M.	HOPFNER	Joseph	85
Mme	JUNG	Cécile	85
M.	EHRMANN	Jean Marie	84
Mme	HOPFNER	Lucie	84
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	84
Mme	BRILL	Marie Louise	84
M.	HERTSCHUH	Antoine	84
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	84
M.	TROESCH	Jean Louis	84
Mme	FETTIG	Suzanne	84
Mme	MEYER	Renée	84
Mme	HALLANT	Ilse	83
M.	WETTA	Auguste	83
Mme	ZUBER	Bernadette	83
Mme	LAUGEL	Marie	83
M.	FUGIER	Gabriel	82
Mme	UHRING	M. Madeleine	82
Sœur	MARIE CELINE		82
Mme	TESSIER	Nicole	82
M.	HERTSCHUH	Pierre	82
M.	KIRBILLER	André	82
Sœur	ANGELE MARIE		82
M.	SCHWARTZ	Raymond	81
Mme	EHRMANN	Marthe	81
M.	JEHL	Gilbert	81
Mme	ROTH	Thila	81
Mme	LUX	Lydia	80



BASTIEN Roger 103 ans



FLECKSTEINER Pierre 90 ans



Sœur MARIE LUCIE 85 ans



JUNG Cécile 85 ans

Mme	BRILL	M. Thérèse	80
Sœur	MARIE MADELEINE		80
Mme	WETTA	Yvonne	80
M.	KOEHLER	Charles	80
Sœur	MARIE CLAUDINE		79
M.	WALTER	Fernand	79
M.	SCHOEPP	Antoine	79
Mme	STORCK	Alice	79
M.	GRIENENBERGER	Bernard	79
M.	HOFF	Jean Louis	79
Mme	KALCK	M. Thérèse	79
Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	78
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	78
M.	ALTMAYER	Alfred	78
Mme	GAULET	Andrée	78
M.	SUHR	Ernest	78
Mme	FUGIER	Micheline	78
Mme	DREYER	M. Elisabeth	78
Mme	VELTEN	Lucie	78
Mme	KOEHLER	Marie	77
Mme	KIRBILLER	Mathilde	77
Mme	SUHR	Anny	77
M.	BARTHELME	Gérard	77
Mme	OSTERTAG	Lilly	76
Sœur	MARIE THERESE		76
Mme	RITT	M. Madeleine	76
M.	BAECHEL	Florent	76
Mme	JEHL	M. Louise	76
Mme	RITZENTHALER	Marlène	76
Mme	ALTMAYER	Suzanne	76
M.	LOTZ	Pierre	76
M.	SCHNEIDER	Alfred	76
Mme	HOPFNER	M. Thérèse	75
M.	KOCHER	Jean Paul	75
M.	RITT	Jean Louis	75
Mme	BAECHEL	Charlotte	75
Sœur	MONIQUE		75
Mme	SCHOEPP	Jeanne	74
M.	DISTEL	Jean Paul	74
M.	RAUNER	Bernard	74
Mme	BARTHELME	Hélène	74
M.	GRIENENBERGER	Georges	74
Mme	WALTER	Marthe	74
M.	RISSER	Bernard	74
M.	CEILLIER	Gérard	74
Sœur	MARIE NOËL		74
M.	SALI	Etienne	74
Mme	LAUER	Francine	74
Mme	DISTEL	Brigitte	73
M.	VOGELGESANG	Marc	73
M.	BERRET	Pierre	73
Mme	GRIENENBERGER	Nicole	73
Mme	VOLLMER	Anne	72
Mme	HOFF	Lucienne	72
Mme	KOCHER	Jeannette	72
M.	LORENTZ	André	72
Mme	OBERLE	Irène	72



BRILL Aline et André 85 ans



KOEHLER Charles 80 ans



Sœur MARIE MADELEINE 80 ans

Mme	TROESCH	Ginette	72
M.	DISTEL	Robert	72
M.	REUTENAUER	Marcel	72
Mme	SCHOEPP	Christiane	72
M.	MEYER	Rémy	72
M.	WALTER	Mathieu	72
M.	OBERLE	René	71
M.	KAMMERLOCHER	Roger	71
M.	WUST	Roland	71
M.	BAUR	Yves	71
M.	FLORI	Marcel	71
Mme	SALI	Angèle	71
Mme	VOLTZENLOGEL	Suzanne	71
Mlle	BONNET	Michèle	71
M.	EL GLAA	Chedly	71
Mme	SCHMIDT	Christiane	71
M.	KIEFFER	Jean-Marie	71
Mme	KOLB	Annick	71
M.	HANSEN	Michel	71
M.	KESSLER	Christian	71
M.	KONRAD	Rolf	70
Mme	WETTA	Simone	70
Mme	BERRET	Denise	70
M.	VINCENT	Marcel	70
Mme	VLACHOS	Angèle	70
Mme	REUTENAUER	Denise	70
M.	VOLKRINGER	Pierre	70
Mme	ZWANG	Mireille	70
M.	HENG	Michel	70
M.	PHILIPPON	Yves	70



BRILL Marie-Thérèse 80 ans



Infos en vrac

Nouvelle de la ComCom Saverne



Périscolaire et petite enfance :

De nouveaux équipements en perspective à ...Otterswiller :

Afin d'améliorer la qualité d'accueil en périscolaire, la communauté de communes prendra en charge la construction d'une structure périscolaire ayant une capacité



d'accueil de 80 places à Otterswiller dans le cadre de sa compétence enfance. La capacité d'accueil est aujourd'hui de 55 enfants alors que le nouvel équipement permettra d'accueillir jusqu'à 80 enfants.

... à Marmoutier :

Un équipement complet sous forme de «Maison de l'Enfance» est en cours d'achèvement, il s'agit de la 3ème structure de ce type sur le territoire de la CC (après Dettwiller et Saverne). La priorité est donnée à la petite enfance, avec une capacité d'accueil de 40 berceaux.



...et à Lupstein :

Un regroupement scolaire de 10 classes est prévu à Lupstein, la Com Com aura en charge les locaux périscolaires. Le nombre de places en ALSH est estimé à 120, ce qui en ferait la structure la plus importante du territoire car elle s'inscrit dans une logique de maillage des villages voisins.

Travaux à l'Océanide :

Après un été ayant connu une forte fréquentation avec 51694 entrées, l'Océanide a fait sa rentrée avec son lot de nouveautés. Les horaires d'ouverture au public ont été étendus, des travaux de rénovation ont été exécutés.

Renouvellement de l'offre économique



La zone d'Activité de l'Aérodrome de Steinbourg est en chantier. L'objectif est de permettre aux entreprises artisanales, aux PME et PMI de se développer sur le

territoire, dans une logique de complémentarité à la ZAC du Martelberg.

C'est parti pour les Centrales villageoises

A ce jour, « Centrales Villageoises du Pays de Saverne » a installé quatre centrales photovoltaïques ! Participez au développement des Centrales Villageoises en souscrivant une ou plusieurs action(s) à 100 € et devenez acteur de la transition énergétique sur votre territoire. Tous les investissements sont les bienvenus, même les plus petits !

Pour toute question et complément d'information, contactez-nous :

Par email : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Site : www.centralesvillageoises.paysdesaverne.fr

Tél : 06 82 06 82 35...La transition énergétique de notre territoire a besoin de vous !



Du nouveau à THAL !!!

Vous organisez un goûter d'anniversaire, une fête... appelez Anne Houillez, elle vous animera un atelier pâtisserie pour enfants !!!



Vous êtes dépassé par l'entretien de vos espaces verts

ou de l'entretien intérieur..., appelez Olivier Oberlé, il sera votre homme à tout faire.



07 87 15 04 68

Infos en vrac

Ouverture de la mairie :

L'accueil du public a lieu :

Lundi de 18 h à 20 h & Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone 03 88 91 20 87

Arrivée, Départ de la Commune:

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Thal
- Que vous changiez de résidence au sein de la Commune
- Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs...

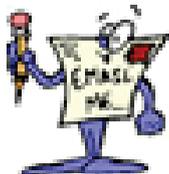
Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Fermeture de fin d'année :

Le secrétariat sera fermé du samedi 22 décembre au mercredi 2 janvier inclus.

Infos aux habitants par courriel :



Les personnes souhaitant être informées par courriel des communications de la mairie peuvent faire parvenir leurs **coordonnées e-mail** à l'adresse internet de la mairie :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



Inscription sur la liste électorale :



☞ Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

☞ Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

☞ Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle

fait l'objet d'une démarche volontaire, en mairie, à effectuer avant la fin de l'année.

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni :

- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Pour les élections européennes du 26 mai 2019 ; vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur la liste 2019.



Cours de cuisine :

Les cours de cuisine de Michel Jaeckel reprendront en janvier. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie : 03 88 91 20 87

Respect et Civisme !!!

Les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par des déjections canines...respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun !

Nous rappelons aux propriétaires des animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident.

Les espaces verts font partie de notre patrimoine. Ils participent à l'amélioration du cadre de vie et du bien être commun. Fleurs, massif et arbres doivent être respectés.

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

Parking salle Jeanne d'arc :

D'importants investissements ont été réalisés pour créer des places de stationnement derrière la salle polyvalente.

Là aussi un appel au civisme de chacun est nécessaire pour que le marquage horizontal, zone piétonne comprise, soit respecté !!! Trop souvent la libre circulation des véhicules devant la salle est entravée par les véhicules mal garés...quand on vient pratiquer une activité sportive on peut supposer que les dits sportifs sont encore en mesure de se déplacer sur une faible distance à pied !!! Faudra-t-il sanctionner les contrevenants pour arriver à plus de discipline ???

• ☎ : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 -- @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Site : www.thal-marmoutier.fr

Tri des déchets : intensifions nos efforts !

Le Smictom de la région de Saverne teste actuellement de nouveaux supports pour le contrôle des bacs de tri. Un support rouge pour les contenus non conformes, un support orange pour les erreurs isolées et un support vert pour encourager les bons trieurs.

Les erreurs de tri demeurent une préoccupation pour le Smictom. Elles ont augmenté en 2016 et 2017 successivement, nous plaçant en 2017 au dernier rang des 7 syndicats de collecte du SMITOM de Haguenau-Saverne (qui gère le traitement de nos déchets). Le Smictom a par conséquent été contraint d'intensifier les contrôles de bacs.

Nos ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de tri et de compostage. Vous pouvez les contacter :

03 88 02 21 80 ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr .

MAUVAIS CONTENU
VOTRE BAC N'A PAS PU ÊTRE COLLECTÉ CE JOUR CAR IL PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

vosre bac contient trop d'erreurs de tri, merci de retirer le contenu non-conforme pour le prochain passage.

DES QUESTIONS SUR LE TRI?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

ATTENTION
VOTRE BAC PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

Votre bac sera collecté ce jour. Merci cependant de veiller à respecter les consignes de tri lors de la prochaine collecte.

DES QUESTIONS SUR LE TRI?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

BRAVO
VOTRE BAC JAUNE EST CONFORME !

La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Aucune erreur n'a été constatée.

Vos efforts contribuent à la préservation de notre environnement et à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

DES QUESTIONS SUR LE TRI?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



CALENDRIER 2019



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
13 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
02 février	Moules Frites	ASC BROTSCH	Reinhardsmunster
07 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
16 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Stade municipal
23 février	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
30 avril	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
04 mai	Retrouvailles des anciens élèves	Anciens Instituteurs et Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
18 mai	Loto bingo	ASC BROTSCH	Salle Jeanne d'Arc
19 mai	Fête des aînés	l'Equipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
26 mai	Elections Européennes	Conseil municipal	Salle Jeanne d'Arc
23 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
13 juillet	Fête nationale	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
14 Juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
01 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
12 octobre	Oktoberfest	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
05 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
22, 23 & 24 novembre	Salon des vins	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

Et...pour des informations en direct...[navigatez sur le site www.thal-marmoutier](http://www.thal-marmoutier)



Joyeuses
Fêtes



Bonne Année 2019



*Le Maire, les Adjointes, les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2019
et invitent l'ensemble de la population aux vœux du Maire
dimanche 13 janvier à 16 h à la salle Jeanne d'Arc*